

VENDEE

N° I.S.S.N. = 1276-7616

LA ROCHE-SUR-YON



AMICALE PHILATELIQUE YONNAISE



BULLETIN PERIODIQUE DE LIAISON

PHILATELIE - MARCOPHILIE - HISTOIRE POSTALE



VENDEE. — La Roche-sur-Yon.

N° 85 DECEMBRE 1999

AMICALE PHILATÉLIQUE YONNAISE

C.C.P. 2898.26 M NANTES

Siège social : 49, rue du Dr Cullère - 85000 LA ROCHE-SUR-YON

CE QU'ELLE EST :

Fondée en 1943, l'AMICALE PHILATÉLIQUE YONNAISE, fédérée sous le numéro 234 XV, compte une section adultes et une section jeunes.

M. Michel AUDUREAU occupe la charge de Président.

CE QU'ELLE OFFRE :

- ⇒ Des réunions mensuelles.
- ⇒ La revue fédérale "Philatélie Française" consultable aux réunions mensuelles.
- ⇒ Un service d'échanges au moyen de circulations à domicile.
- ⇒ Un service de nouveautés France et Monaco (tous les deux absolument gratuits).
- ⇒ Un BULLETIN PÉRIODIQUE gratuit dont vous avez un exemplaire sous les yeux.

- ⇒ Une bibliothèque.
- ⇒ Du matériel à prix réduit.
- ⇒ Des informations en tous genres.
- ⇒ Des projections de documents
- ⇒ Des échanges.
- ⇒ Des mini-bourses entre adhérents et autres sociétés philatéliques
- ⇒ Des réponses aux questions posées quant à votre collection.
- ⇒ Etc...

LES REUNIONS

Les adultes se réunissent une fois par mois, soit le lundi à 20 h 30, soit le dimanche à 9 h 30 au 29 rue Anatole France.
Les jeunes se réunissent le dimanche à partir de 9 h 30 au 29 rue Anatole France.

REUNIONS MENSUELLES 1999

29, rue Anatole France - LA ROCHE SUR YON

Le LUNDI à 20 h 30 ou le DIMANCHE de 9 h 30 à 12 h

ADULTES et JEUNES			JEUNES	
LUNDI	11 JANVIER	Galettes	DIMANCHE	10 JANVIER Galettes
DIMANCHE	14 FEVRIER	Echanges	DIMANCHE	31 JANVIER
LUNDI	8 MARS	Bulletin	DIMANCHE	28 FEVRIER
DIMANCHE	21 MARS	Mini-Bourse avec autres amicales		Conférence C.P.C.O.
LUNDI	12 AVRIL	Echanges, Conférence (Claude Belleil)	DIMANCHE	28 MARS
LUNDI	10 MAI	Echanges	DIMANCHE	11 AVRIL
LUNDI	7 JUIN	Bulletin	DIMANCHE	9 MAI
DIMANCHE	12 SEPTEMBRE	Bulletin, Conférence (Didier Laporte)	DIMANCHE	6 JUIN
DIMANCHE	10 OCTOBRE	Echanges	DIMANCHE	3 OCTOBRE
LUNDI	8 NOVEMBRE	Echanges, Conférence (Michel Audureau)	DIMANCHE	7 NOVEMBRE
DIMANCHE	21 NOVEMBRE	Mini-Bourse (éventuelle)	DIMANCHE	5 DECEMBRE

DIMANCHE 12 DECEMBRE ASSEMBLEE GENERALE à 9 h

DATES DES PRINCIPALES MANIFESTATIONS DE 1999

(en rapport avec les activités de l'A.P.Y.)

- 24 Janvier : 17è Salon des Collectionneurs - La Roche-sur-Yon
- 6 et 7 Mars : Journée du timbre - Les Sables d'Olonne
- 2 au 11 Juillet : Philex France - Paris
- 16 et 17 Octobre : Congrès et Exposition G.P.C.O. - Challans

BULLETIN DE L'AMICALE PHILATÉLIQUE YONNAISE

SOMMAIRE

N° 85

Décembre 99

1	Editorial.	Michel Audureau
2-3	Le Conseil de l'Amicale vous informe.	Michel Fournier
4 à 10	Les oblitérations françaises (1 ^{ère} partie).	Michel Audureau
11	Nouvelles parutions.	
12 à 15	Les vignettes postales T.A.G. (Guyane).	Claude Belleil
16-17	Les timbres publicité en Italie.	Christian Gautier
18 à 20	Les guichets annexes de Vendée.	Gérard Abert
21	Salon des collectionneurs du 23 janvier 2000.	Michel Audureau
22-23	Congrès du G.P.C.O. à Challans les 16 et 17 octobre 1999.	Michel Audureau
24 à 37	Le Japon.	Patrick Béziers
38 à 43	Les repiqués de Vendée avec le récapitulatif 1999.	Michel Audureau
44	La Poste en Vendée.	Michel Audureau
45	Vie et souhaits de l'Amicale.	Comité de Rédaction

Directeur de la publication : Michel Audureau.

Comité de Rédaction : Claude Belleil - Michel Audureau.

Comité de Lecture : Michel Fournier - Gérard Abert.

Impression des textes : Imprimerie municipale.

Impression de la couverture : Crédit Mutuel.

Reproduction, même partielle, des articles de ce bulletin strictement interdite,
sauf autorisation écrite du conseil de l'APY- Dépôt légal n° 1169-1199

Bulletin déposé le 27 novembre 1999

EDITORIAL

L'année 1999 a été riche en événements philatéliques avec, en particulier, « **Philexfrance** » en juillet au Palais des Congrès de la porte de Versailles à Paris et en Vendée le très réussi congrès du G.P.C.O. les 16 et 17 octobre à Challans. La Poste a réalisé de très belles émissions de timbres mais malheureusement en bien trop grand nombre. La Vendée a suivi le mouvement national avec l'émission de très nombreux P.A.P.

Pour l'A.P.Y. l'année 1999 a été très calme avec cependant une grande satisfaction apportée par le dynamisme de la section jeunes.

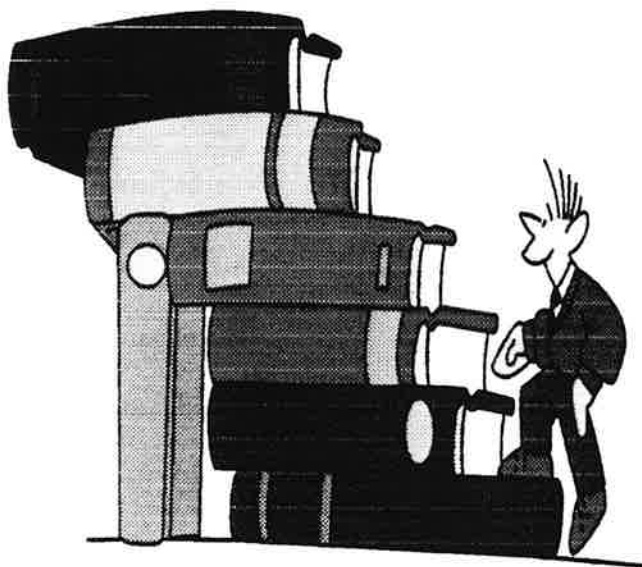
A partir de janvier 2000 nous serons une nouvelle fois amenés à changer de salle de réunion et je ne connais pas, à l'heure où j'écris ces lignes, notre future salle.

Je souhaite, en l'an 2000, comme je l'ai déjà exprimé à plusieurs reprises, que le plus grand nombre d'adhérents participent à ces réunions et apportent des timbres et des lettres pour échanges, sinon je ne vois pas l'intérêt de se réunir.

En terminant, je souhaite à tous les adhérents et à leur famille mes meilleurs vœux pour l'an 2000.

Michel AUDUREAU

AVENIR DU BULLETIN



Il y a 21 ans, en décembre 1978, naissait le bulletin de l'A.P.Y. à l'initiative du président de l'époque, Yves Pauvert, de Maurice Bruno, d'Etienne Moreau et de bien d'autres amicalistes. De nombreux articles sur la philatélie vendéenne, regroupés dans les cahiers philatéliques vendéens, ont fait la réputation du bulletin bien au delà du département.

Aujourd'hui nous publions le N° 85 de ce même bulletin, à l'occasion de notre 56ème Assemblée Générale, avec un bel article de Patrick Béziers sur le Japon. Je le remercie. Mais pour l'an 2000 nous ne disposons plus d'articles.

Je lance donc un cri d'alarme à tous les adhérents, je dis bien à tous, pour leur demander de prendre la plume (ou l'ordinateur) afin de poursuivre, en l'an 2000, la parution du bulletin de l'A.P.Y. **le premier et le plus ancien de Vendée**. J'attends, chers Amis, vos articles, même d'une page.

Je compte sur vous, sinon le comité de rédaction sera, à son grand regret, dans l'obligation d'arrêter la parution.

AMICALE PHILATELIQUE YONNAISE

Réunion du Conseil du 20 Septembre 1999

Etaient présents: MM. AUDUREAU, Président, BELLEIL, BRETHOME, COQUET, Amédée DUPOND, Christian DUPONT, FOURNIER, GAUDEMER, HARJANI, LETERME, OLIVIER.

Etait excusé: M. LARDIERE.



Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance à 20H45.

1 - Salon des Collectionneurs.

Le Président lit une lettre de Y. PAUVERT annonçant qu'il ne peut plus assumer l'organisation du Salon. Il tient, devant les Membres du Conseil, à remercier Y. PAUVERT pour tout ce qu'il a fait pour la notoriété du Salon des Collectionneurs de LA ROCHE SUR YON. Sur le plan administratif, les démarches ont été effectuées par le Président. L'organisation pourrait être placée sous la responsabilité d'A. DUPOND. Le Conseil adopte cette proposition. Le Président précise qu'Y. PAUVERT lui a remis le dossier complet de l'organisation du Salon.

La publicité sera élargie aux différentes revues philatéliques et locales. Des affiches seront expédiées ou remises aux clubs philatéliques de Vendée, aux Offices de Tourisme, aux maisons de quartiers, aux exposants. Des tracts seront tirés à 700 exemplaires.

Le prix des tables est fixé à 100,00F pour chacun des 4 premiers mètres linéaires et 60,00F pour chacun des suivants.

L'ouverture du Salon se fera à 9H00 et la fermeture à 18H30.

Les marchands devront être inscrits au Registre du Commerce. Des adhérents de l'A.P.Y. pourront être accueillis gratuitement dans la mesure des possibilités et la limite de 3 mètres maximum chacun.

Le prix des entrées reste fixé à 10,00F.

Le courrier sera adressé à l'A.P.Y. 20, rue Foch, B.P. 706 à LA ROCHE SUR YON.

Des invitations seront envoyées aux Présidents des Amicales de Vendée (et à quelques autres), aux commerçants, à la Mairie, à l'A.T.A.C., au Crédit Mutuel Océan.
J.M. LETERME réfléchit à la possibilité de mettre sur pied une mini-exposition.

2. Préparation de l'Assemblée Générale 1999.

Elle se déroulera dans notre local habituel ainsi que le vin d'honneur qui suivra. Au cours de la traditionnelle tombola, 800,00F de lots seront distribués. Un repas en commun sera proposé au prix de 80,00F pour les adultes. Il sera gratuit pour les jeunes de l'A.P.Y.

Le Conseil propose de fixer les cotisations

- à 115,00F pour les adultes dont :

23,00F pour la Fédération
11,00F pour le G.P.C.O.
5,00F pour le G.P.V.
5,00F pour le Congrès National,
- et à 20,00F pour les jeunes.

3 - Renouvellement des Membres du Conseil.

Quatre membres voient leur mandat arriver à expiration. MM. AUDUREAU, GAUDEMER et OLIVIER représenteront leur candidature. C. GAUTIER a fait savoir qu'il ne souhaitait pas se représenter.

4 - Réunions mensuelles.

Il sera proposé à l'A.T.A.C. qu'elles se tiennent le jeudi, ou à défaut le mercredi, ou à défaut le dimanche.

5 - Congrès du G.P.C.O.

L'A.P.Y. offrira une coupe à 100,00F pour les adultes et deux lots de timbres à 100,00F pour les jeunes.

L'Amicale commandera au G.P.V. 15 bulletins à 10,00F avec participation à la tombola et 25 bulletins gratuits.

6 - Questions diverses.

1. L'A.P.Y. participera au paiement de la gerbe de R. LOISEAU (ex-Président de LUCON) pour un montant de 100,00F.
2. Mme BONNET a fait don d'un gros classeur de timbres pour les jeunes de l'A.P.Y.
3. Il n'y aura pas de problème pour sortir le bulletin de décembre mais il n'y a aucun article pour celui de mars.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23H30.

le Secrétaire,

le Président,

M. FOURNIER

M. AUDUREAU

LES OBLITERATIONS FRANCAISES.

PRÉAMBULE

De nombreux ouvrages ont traité, dans le détail, le thème des '**Oblitérations françaises**'. On peut citer parmi les plus connus :

- Les deux catalogues spécialisés d'Yvert et Tellier sur les timbres français et les oblitérations.
- Les catalogues Pothion et Mathieu pour les cotes des oblitérations sur timbres et sur timbres sur lettres.

D'autres auteurs moins connus, parfois inconnus, ont traité le sujet d'une manière plus simple, plus abordable pour les non-initiés. En s'inspirant de l'un de ces auteurs inconnus, nous présentons ci-après les principales oblitérations françaises dans l'ordre chronologique. Cette présentation volontairement incomplète a essentiellement pour but de découvrir les origines et l'évolution des oblitérations françaises, donc de l'histoire postale.



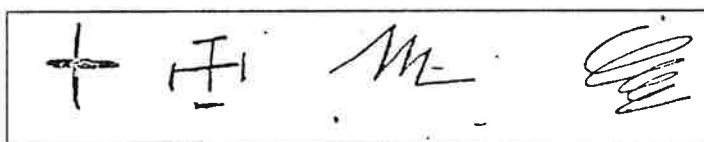
Les « **Oblitérations françaises** » se divisent en trois grandes périodes:

1. Des origines au 31 décembre 1791 (date de la réorganisation des postes)
2. Du 1er janvier 1792 à 1830
3. De 1830 à 1900.

1 - DES ORIGINES AU 31 DECEMBRE 1791.

1.1 - Les marques manuscrites

Les premières marques postales françaises sont, bien entendu, des inscriptions manuscrites. Dès le 14ème siècle on rencontre des paraphes ou des croix sur les plis.



Au 18ème siècle, l'organisation postale commence réellement avec Marc René de Voyer, Marquis d'Argenson (1652-1721).

Les lettres sont envoyées

- * soit en port dû (par le destinataire)
- * soit en port payé (par l'expéditeur).

1.2 - Les marques de Port dû

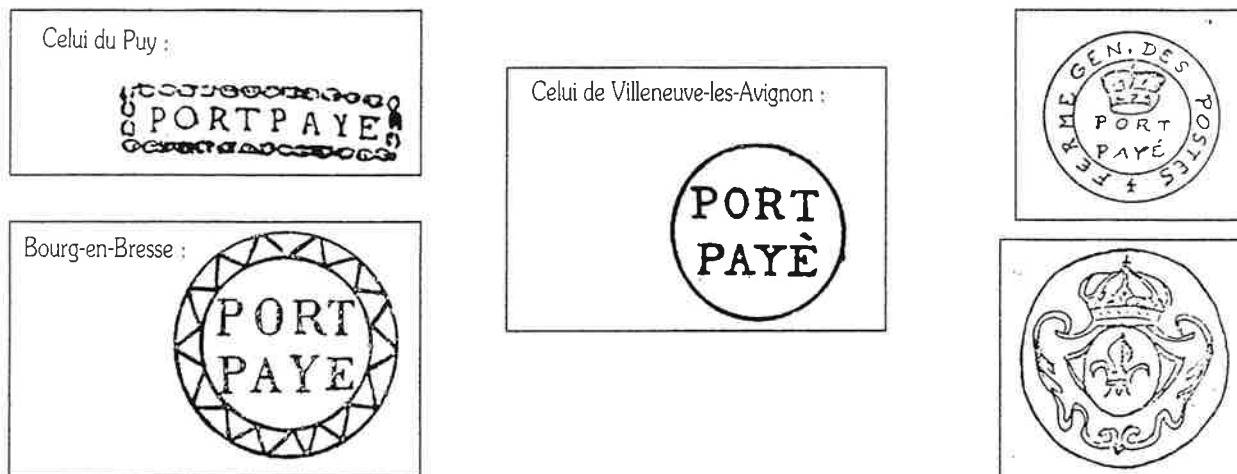
C'est après 1690/1695 qu'apparaissent les marques au tampon.

1.2.1. - Avec la première lettre pour les grandes villes: **P** pour Paris, **B** pour Bordeaux etc.

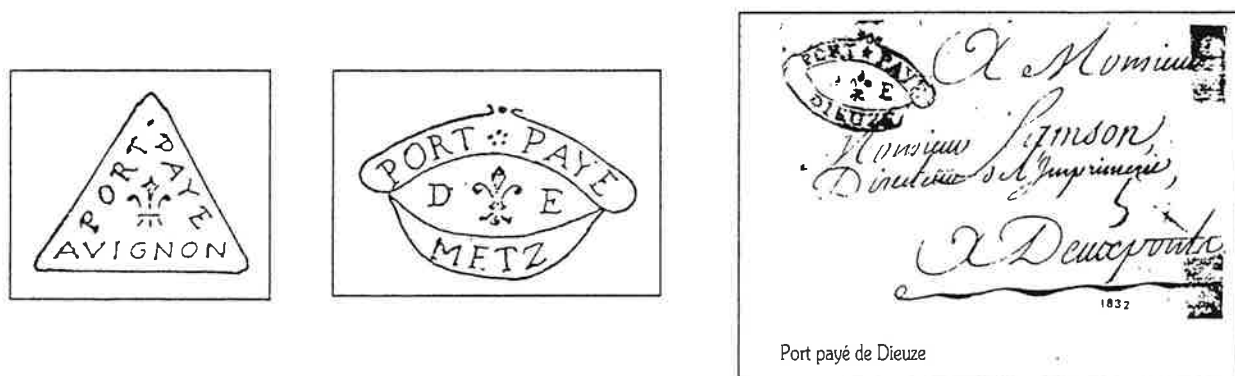
1.2.2. - Avec le nom des villes : TOVLOVSE MOULINS 1765 etc.

1.3. - Les marques de Port payé

1.3.1. - Cachets sans nom de ville:

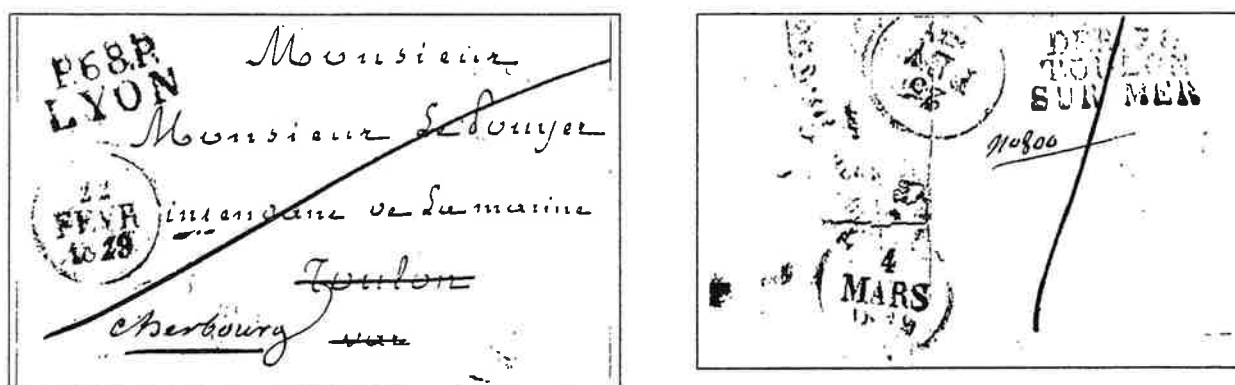


1.3.2. - Cachets avec indications de nom de la ville:



1.4. - Les marques de déboursés

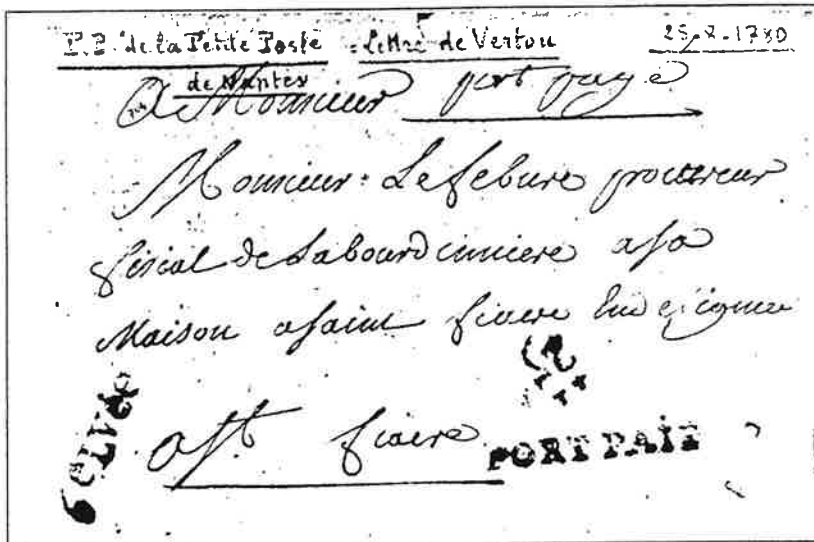
C'est le cas des lettres refusées par le destinataire, changement d'adresse etc. Elles peuvent être manuscrites mais le plus souvent avec cachet.



Lettre en port payé, postée le 22 février 1829, au bureau de Lyon, et arrivée, le 25 février, à Toulon. Le destinataire, intendant de la marine, ayant quitté cette ville pour Cherbourg, la lettre, bien qu'expédiée en port payé, a été, comme le prévoyait alors le règlement, renvoyée en déboursé hors compte, le 4 mars. Au verso : taxe de 7 décimes, cachets à date d'arrivée et de départ de Toulon, marque de déboursé et numéro d'ordre d'inscription au relevé nominatif des renvois en déboursé (n° 800)

1.5 - La petite poste

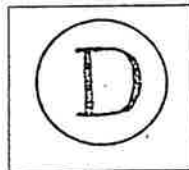
Initiative privée due au roi Louis XV, elle date de 1760. Son succès fut immense et elle fut nationalisée par son successeur le roi Louis XVI. Elle servait pour l' échange des correspondances à l' intérieur des villes uniquement, banlieue comprise.



Lettre de Vertou par la petite poste de Nantes du 25 août 1780.

Trois cachets utilisés par la petite poste de Paris qui resteront en service jusqu'en 1852.

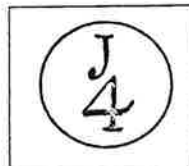
Cachet de bureau



Cachet boîtier



Cachet de facteur



1.6 - La grande poste

Elle acceptait les lettres au départ pour tous les bureaux de France et de l'étranger.

1.7 - La poste aux armées

Les marques postales d'armées sont toutes manuscrites au 18ème siècle. Le premier cachet connu est celui de l'armée de Marcin en 1704, pendant la guerre d'Espagne, ainsi que celui de l'armée de Catalogne en 1711.

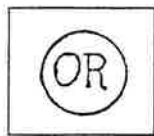
Parmi les diverses marques postales de guerre on peut citer celles des guerres de:

- ◇ succession de Pologne et les armées d'Italie.
- ◇ succession d'Autriche en 1743 avec l'armée du Rhin, de Conti, de Bohême, de Bruges etc.
- ◇ sept ans (1756-1763): armée d'Allemagne, de Soubise etc.
- ◇ expédition de Corse (1770).
- ◇ etc. etc.

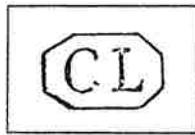


1.8. - La poste rurale

Certains cachets servirent dans les bureaux de province sur les lettres en provenance des campagnes.



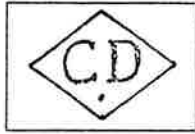
origine rurale



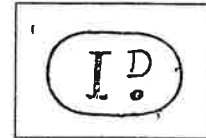
correspondance locale



origine locale



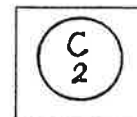
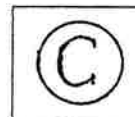
correspondance locale distribuée



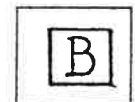
1 décime, cette taxe est un supplément perçu sur les lettres distribuées ou levées par un service rural.

On peut trouver également :

les cachets de boîtes rurales dans un cercle.



les cachets de boîtes urbaines dans un carré.

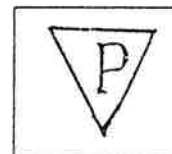


2 - DU 1er JANVIER 1792 à 1830.

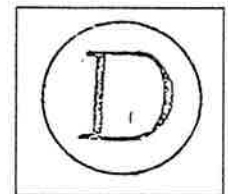
C'est la période charnière des oblitérations. Elle fut dominée par de multiples essais; mais les bureaux utilisèrent, comme au 18ème siècle, les marques postales du « Port dû », « Port payé », « Déboursés » et aussi « contre-seing ».

2.1. - Les marques de « Port dû »

Jusqu'en 1830 on utilisera pour les lettres en « Port dû » le cachet « P » dans un triangle. Il durera 52 ans.



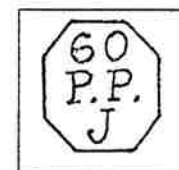
Pour Paris (9 bureaux existaient à la révolution) ces derniers et les bureaux de quartiers utilisaient les premières lettres de l'alphabet.



2.2. - Les marques de « Port payé »

Les bureaux de quartiers utilisent des cachets:

↪ avec le numéro 60 pour les lettres allant hors du département de la Seine,



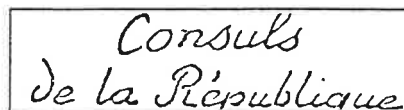
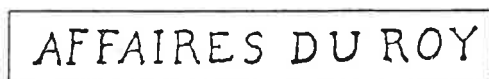
↪ ou sans numéro pour les lettres restant dans le département.

P. PAYÉ PARIS

2.3. - Les contre-seings: franchises

Louis XI en organisant l'administration postale par arrêt du 1er juin 1464 posait déjà le principe de la franchise qui exonérait les correspondances d'état de la taxe à payer.

Parmi les principales franchises on peut citer: le Conseil des 500, le bureau des dépêches, la garde impériale, le camp de St Cloud etc.



2.4. - Les bureaux spéciaux

Comme de nos jours, ce sont des bureaux de poste détachés par l'administration auprès d'un service gouvernemental.



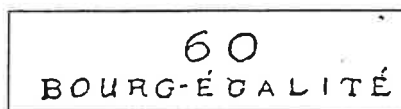
2.5. - Les noms révolutionnaires

Dès le 1er janvier 1792, l'on trouve les cachets des bureaux français surmontés d'un nombre qui indique le numéro d'ordre comme mentionné ci-dessous. Sous l'influence jacobine, certaines municipalités changent de nom:

Lyon devient « Ville affranchie »

Saint Lô devient « Rocher de la liberté »

Bourg la Reine devient « Bourg égalité ».



Les bureaux de poste qui accomplissent, de 1792 à 1819, toutes les opérations s'appellent:
« **Bureaux de Direction ou de Recettes** ».

2.6. - La poste aux armées

L'armée utilise les 3 grandes classes de cachets connus:

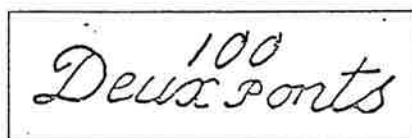
1. Ports dûs
2. Ports payés
3. Déboursés.

2.6.1. - L'Epopée Napoléonienne

A cette grande période historique correspondent les oblitérations dites « départements conquis » que l'on peut classer comme suit:

-La France révolutionnaire du N° 1 au N° 90 y compris la Corse. (*La Vendée avait le N° 79*).

-Les « départements conquis » c'est-à-dire les départements des provinces actuelles de Belgique, de Hollande, d'Allemagne, de Suisse, d'Italie et d'Espagne du N° 91 au N° 134.



2.6.2. - Les Armées Napoléoniennes

Celles-ci étant très nombreuses, un numéro d'ordre leur fut donné. Ce chiffre indique le numéro de la division ou du corps d'armée.

N° 5 PORT-PAYÉ
GRANDE-ARMÉE

Débé de L'armée du Nord

D^{on} B. PORT PAYÉ
1^{re} HOLLANDE
TROUPES FOISES

Cette riche période peut se diviser en deux:

1. les armées de la Révolution et du Consulat avec les armées de Mayence, de Moselle, de Hollande etc.

ARMÉE DU BAS RHIN
VI^e DIVISION

N° 1
CORPS D'OBSERVATION

2. les armées du 1^{er} Empire. La première « Grande Armée » 1804/1808 avec des cachets d'au moins 90 numéros de division. Cette première Grande Armée fut dissoute en 1808 et remplacée par l'armée d'Allemagne. La deuxième « Grande Armée » (campagne de Russie) fut dissoute en 1814.

2.6.3. - Les armées de la Restauration et de la Monarchie de Juillet.

Durant cette période, de 1814 à 1830, nous retrouvons toutes les grandes armées d'Espagne, du Nord, etc.

B
ARM. DE MORÉE

2.7. - Les bureaux de distribution

Nous avons vu précédemment, de 1792 à 1819, les prérogatives des bureaux de direction appelés aussi de recettes.

Avec le développement du trafic postal, l'administration des postes crée en 1819 des bureaux secondaires appelés « **Bureaux de Distribution** » ainsi qu'un nouveau cachet appelé « **double cursives** ». Il restera en service jusqu'en 1830.

Ci-dessous deux exemples.

Le chiffre indique le département, en lettres penchées (cursive) le nom du bureau de distribution, en lettres capitales le nom du bureau d'attache.



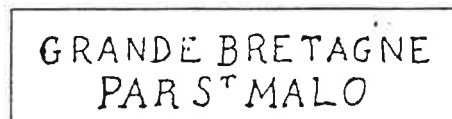
3
Dompierre
MOULINS

3
Chantel-le-Chateau
S^t POURCAIN

2.8. - Les marques d'entrées en France

par mer

Tous les ports ont eu des marques postales indiquant le lieu de débarquement du courrier en provenance des colonies ou de l'étranger.



par terre

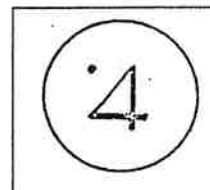
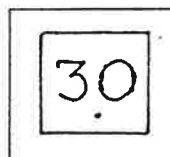
Les marques d'entrée indiquaient le point de pénétration en France ainsi que le lieu d'origine.



2.9. - Les cachets d'essais

Ces essais préfigurent les cachets à date de 1830 en remplacement des cachets linéaires. On peut en figurer quelques-uns :

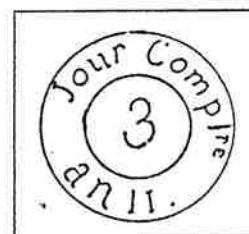
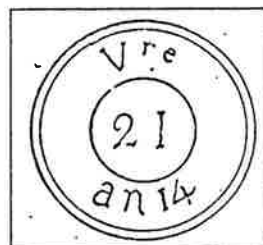
- ♦ des cachets avec seulement le jour de distribution



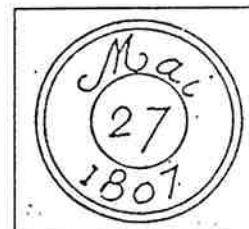
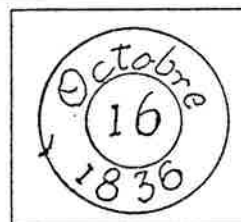
- ♦ des cachets avec le quantième et le mois révolutionnaire



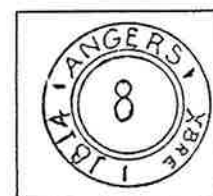
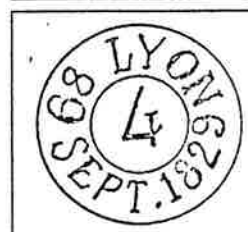
- ♦ des cachets, (à Paris en 1802), avec le calendrier républicain (de vendémiaire an 11 à nivôse an 14)



- ♦ en 1806 les cachets précédents sont regravés selon le calendrier grégorien



- ♦ en 1809, des essais plus complets se font à Angers, Saumur, Lille, Lyon etc.



A suivre...

Michel Audureau

Les Cartes postales de LA ROCHE SUR YON

Un nouvel ouvrage, le dernier selon l'auteur « Yves Pauvert ».

Ci-dessous, la publicité pour cet ouvrage ainsi que son prix. Nul doute qu'il sera aussi intéressant que les deux précédents et c'est, comme indiqué, une idée de cadeau.

3ème TOME

DU MÊME AUTEUR

PARUTION MI - NOVEMBRE 1999

Le dernier ouvrage sur la vie à LA ROCHE-SUR-YON du début du siècle aux années 1950
au travers de plus de 200 cartes postales sélectionnées - dont *Fêtes du Centenaire en 1913*

LA ROCHE-SUR-YON

*Mémoire sentimentale ...
en cartes postales.*



Ouvrage illustré par Yves PAUVERT

**Une
idée de
cadeau**

Tirage limité à 300 exemplaires

Dimensions 30 x 21 - 130 pages - Papier satimat 135 grs

Prix public : 160 F -

NOTA : Ouvrage à retirer à partir du 1er Décembre au magasin HARPHIL
75, Rue Maréchal Joffre à la Roche-sur-Yon - Tél. 02 51 46 13 99

UNE NOUVELLE REVUE PHILATELIQUE VENDEENNE

La Philatélie

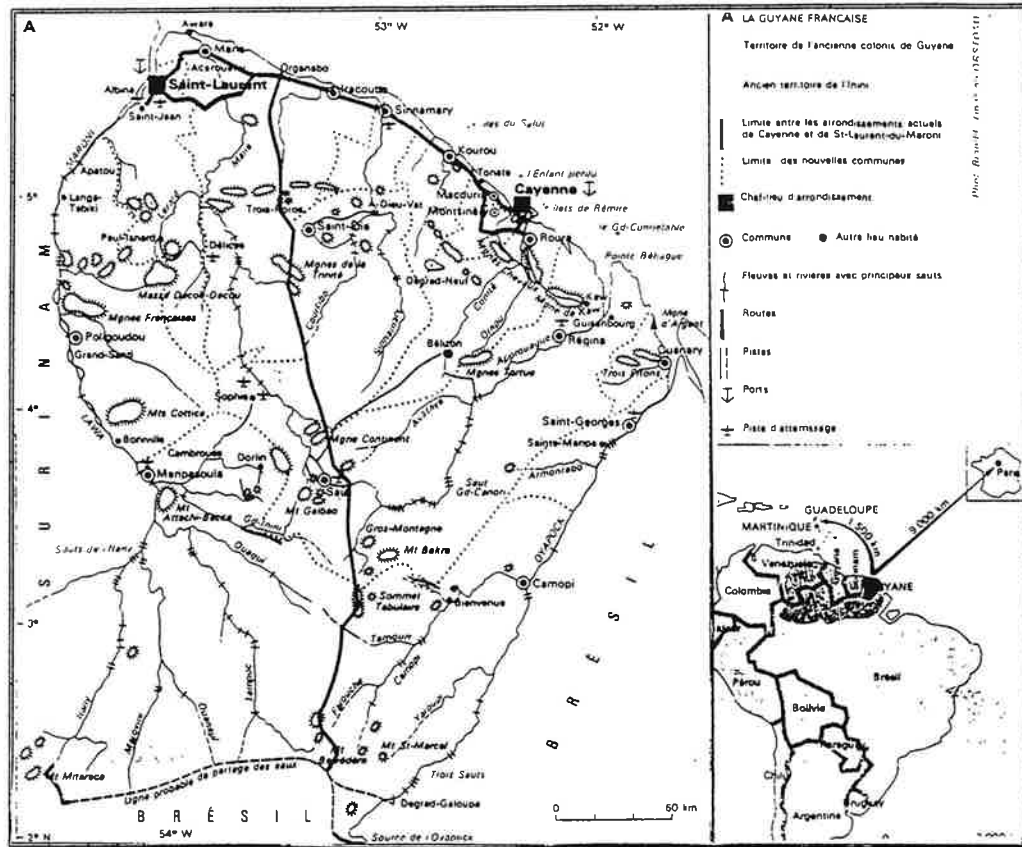
Gillocrucienne

En septembre 1999, l'Amicale philatélique du Havre de Vie nous a adressé sa revue : « La Philatélie Gillocrucienne » disponible à la bibliothèque.

Toutes nos félicitations et bon vent à ce nouveau bulletin.

Les Vignettes Postales T.A.G.

La Guyane Française devient définitivement Colonie Française par le traité de Paris du 8 Novembre 1817. Département français en 1946, elle est située au nord du Brésil en bordure de l'Océan Atlantique et à 9000 km de la métropole.



Curieusement, c'est en Guyane Française, ce territoire de mauvaise réputation et très peu peuplé (environ 20.000 habitants en 1920), que se développe comme en France l'aventure aérienne. Les raisons en sont le manque de routes et de moyens de transports fiables pour pénétrer à l'intérieur de ce pays recouvert aux 9/10° par la forêt tropicale.

L'exploitation des richesses de ce territoire (or, bauxite, et bois précieux) ne peut se faire que par les fleuves, coupés de nombreux rapides, ce qui rend la navigation dangereuse, lente et difficile.

Le 7 juin 1919, le Capitaine de Frégate DUTERTRE et le Lieutenant de Vaisseau POULALION, tous deux anciens pilotes de l'Aéronautique Navale, créent à PARIS la **société des Transports Aériens Guyanais (T.A.G.)**.

Les buts de cette entreprise étaient le transport du courrier et des marchandises chères, sous un faible volume (or, essence de roses, papillons), entre les villes principales de la Colonie que sont S^t LAURENT DU MARONI, CAYENNE et le Territoire de la rivière ININI, où sont exploitées de nombreuses mines d'or (les placers). La durée du trajet pour parcourir les quelques 250 km se trouvait ramenée à 2 ou 3 heures par avion au lieu des 15 à 20 jours par voie d'eau.

Après beaucoup de difficultés, un premier vol est effectué le 5 octobre 1919 entre S^t LAURENT DU MARONI et CAYENNE. Les voyages d'étude, la recherche et l'organisation des plans d'eau pour l'amerrissage des hydravions vont durer jusqu'au mois de juillet 1921. A ce moment-là, les résultats de l'entreprise montrent que, pour poursuivre l'exploitation des lignes aériennes, la compagnie a besoin des subventions des Postes et de l'Etat.

Le 8 juillet 1921, le Gouverneur de la Guyane, en accord avec le Directeur des Postes de la Colonie, concède à la T.A.G. une surtaxe pour le transport des dépêches sur le réseau **intérieur de la Guyane**.

Cette surtaxe est perçue par le Service des Postes au profit de la société des Transports Aériens Guyanais. Le tarif de la lettre est de 25 centimes par tranche de 20 grammes et cette surtaxe s'ajoute au tarif de la lettre ordinaire. Le tarif passe donc à 1,00F pour une lettre du 1^{er} échelon.

Cette surtaxe est matérialisée par une vignette d'une valeur de 0,75 centime sur le courrier pour les liaisons intérieures. Le terme vignette est employé car il s'agit d'une émission privée, légalisée par la décision n° 707 publiée au Journal Officiel de la Colonie le 8 juillet 1921. Cette décision avait pour motif l'organisation du transport du courrier entre S^t LAURENT DU MARONI, CAYENNE et le territoire de la rivière ININI, et vice-versa.

Juillet 1921 : Emissions dites de SAINT LAURENT DU MARONI (8 et 9 juillet 1921)

Un commerçant de Saint Laurent du Maroni dessina la vignette représentant l'insigne des observateurs de l'aviation.

➤ Le 8 juillet 1921, eut lieu un premier tirage à la main de 120 exemplaires. Impression en rouge sur du papier légèrement bleuté. Les vignettes étaient délimitées par un cadre tracé au crayon et découpées aux ciseaux.

Cette première émission fut épuisée le jour même du tirage.



N° 1 et N° 2

➤ Le 9 juillet 1921, eut lieu un second tirage de 150 exemplaires. Impression en violet sur du papier blanc grisâtre. Quelques vignettes avaient un semblant de dentelure, mais la plupart ont été découpées aux ciseaux.

Sur ces deux tirages, le cachet ovale de la T.A.G. a été frappé en rouge par groupe de 4 vignettes pour en contrôler le nombre et l'impression des tirages.

Les émissions de CAYENNE (3 émissions différentes)

Un nouveau type de vignettes « casque ailé » a été gravé sur bois et imprimé en deux fois. Il s'agit de l'émission du 8 juillet 1921: N°3

Il y eut deux tirages :

➤ le 8 juillet 1921, premier tirage de 500 exemplaires en noir sur papier saumon non dentelé N°3



N°3 et N°4

➤ le 15 juillet 1921, un second tirage de 500 exemplaires en noir sur papier bleuté, non dentelé N°4.

Ces deux tirages furent distribués à CAYENNE et à S^t LAURENT DU MARONI. On trouve quelques rares tête-bêche dans l'émission du 15 juillet 1921.

Emissions du 1er septembre 1921 (N°s 5 à 7)

Un troisième type de vignettes « Tête de Mercure » fut mis en service le 1er septembre 1921. Il fut imprimé à CAYENNE:



le n° 5 en noir sur papier saumon,
le n° 6 en noir sur papier bleuté,
le n° 7 en noir sur papier gris.

Cette émission fut distribuée dans les bureaux de poste de CAYENNE, S^t LAURENT DU MARONI et ININI.

Le nombre des vignettes de ces tirages n'est pas connu et il existe de nombreux faux comme pour les précédentes.

Emission du 15 septembre 1921

Tiré à l'aide d'un clichet en cuivre à CAYENNE, il existe 4 tirages de cette émission:

le n° 8 en noir sur papier saumon,
le n° 9 en noir sur papier rose,
le n° 10 en noir sur papier bleuté,
le n° 11 en noir sur papier jaune paille.



Le nombre de vignettes de ces tirages est inconnu. Cette émission fut distribuée dans tous les bureaux de poste de Guyane.

La période d'utilisation des vignettes T.A.G. sur le courrier des bureaux de poste de CAYENNE, ST LAURENT DU MARONI et ININI va du 8 juillet 1921 au 31 octobre 1922.

En ce qui concerne l'émission du 15 septembre 1921, on la rencontre sur le courrier de tous les bureaux de poste de la Guyane du 15 septembre 1922 au 31 octobre 1922.

L'annulation des vignettes sur le courrier par une griffe AVION correspond aux règlements des Postes qui n'autorisent pas l'utilisation du cachet à date pour ce type d'opération. Par contre, on trouve quelques annulations à la plume.

- Cachet Type I gros caractères, utilisé à S^t LAURENT.
- Cachet Type II petit caractères, utilisé à CAYENNE.

Comme toujours, quelques lettres ont été vues avec une annulation de la vignette à l'aide d'un cachet à date.



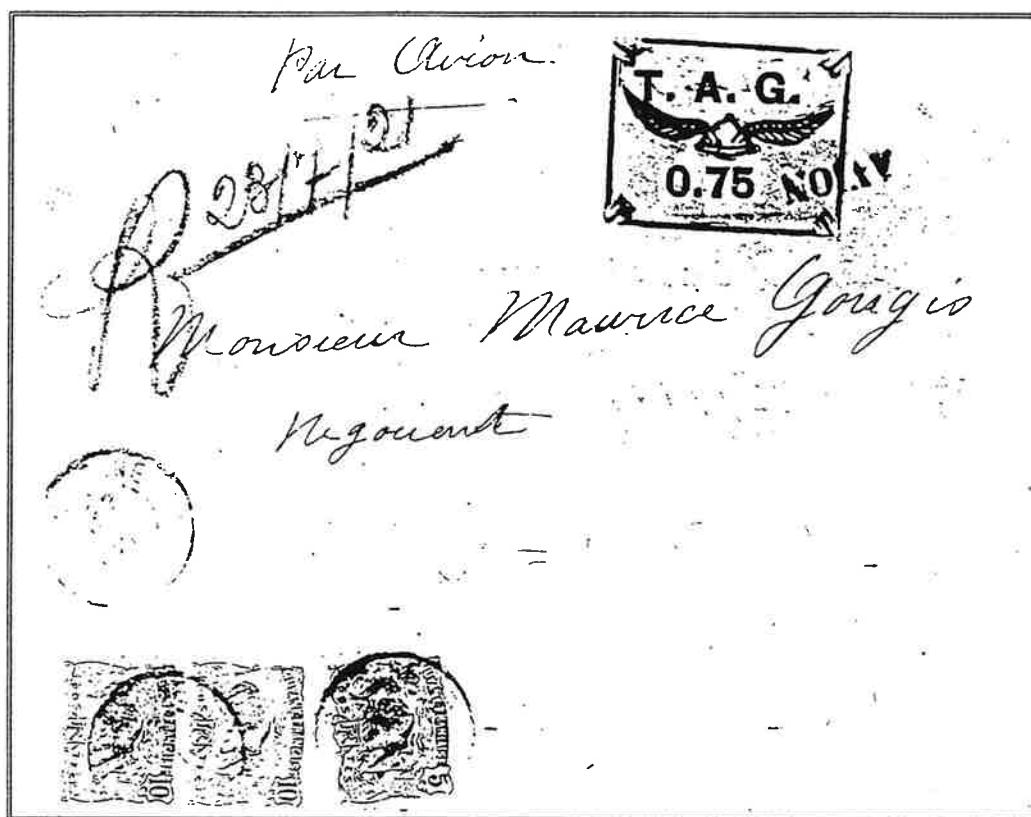
Type I



Type II

Tous les courriers de Guyane avec vignette en dehors de la période du 8 juillet 1921 au 31 octobre 1922 sont des oblitérations de complaisances.

De nombreux faux circulent tant pour l'impression des vignettes que pour les oblitérations. La plus grande prudence est recommandée. Le recours à un expert est vivement conseillé.



*Lettre 1er échelon de Cayenne pour St LAURENT DU MARONI
en date du 23 juillet 1921.*

Claude BELLEIL

Source: Conférence de M. Pierre SAULGRAIN à TOULOUSE le 13 octobre 1990 sur le thème suivant :

(Guyane Française : Les Transports Aériens Guyannais et son Service Postal 1920 - 1921).

Le REPAIRE Du COLLECTIONNEUR CHALLANS - PHILATELIE



Melle Geneviève DORBEAU
✉ Passage Carnot
85300 CHALLANS
☎ 02.51.35.56.30

OUVERT du Mardi au Samedi
De 10 heures à 12 heures & De 14 h 30 à 19 heures



Tout le Matériel pour les Collectionneurs :

- Les Timbres,
- Les Pièces de Monnaie,
- Les Cartes Postales,
- Les Télécartes.



Et Autres Collections comme les :

- Les Pin's,
- Les Sucres,
- Les Autocollants,
- Les Sous Bocks,
- Les Capsules de Champagne,
- Les Touilleurs, Etc ...

Achats, Ventes, Estimations

Cartes & Autres Produits UNICEF

POISSONNERIE

"chez ANDRE"

26, rue Foch

LA ROCHE-SUR-YON

tél. 02.51.37.11.14

Arrivage journalier
des SABLES d'OLONNE

AUX HALLES : mardi, jeudi et samedi



BRASSERIE
LE CLEMENCEAU

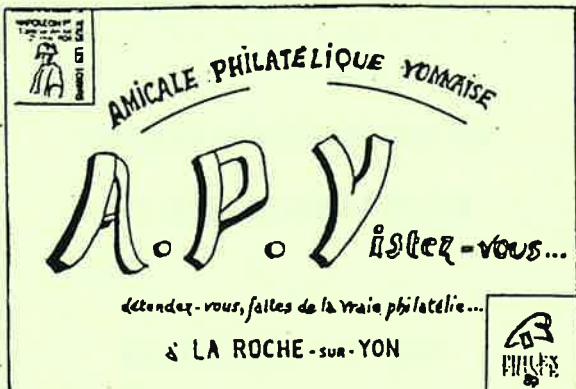
A votre service

ouvert 7 jours sur 7 de midi à minuit

40, rue Georges - Clemenceau

85000 LA ROCHE-SUR-YON

Tél. 02.51.37.10.20 • Fax. 02.51.05.20.96



ADHÉREZ

à l'Amicale Philatélique Yonnaise

Vous serez bien conseillé
et vous pourrez vous procurer
tous les timbres désirés.

Hôtel Restaurant* du Centre



36 CHAMBRES ** NN

salles de réunions

séminaires

banquets

PLUS DE 80 PLACES



LE POIRÉ SUR VIE

OLONNES PHILATÉLIE

85100 Les Sables d'Olonne



54 bis rue Nationale

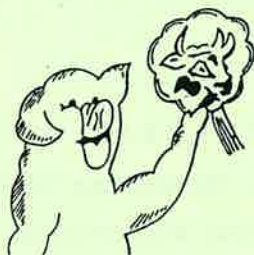
Tél. 02 51 95 30 51

TIMBRES - MONNAIES - MATERIEL
Cartes Postales
ACHAT et VENTE

Ets ROIRAND

CHARCUTIER
TRAITEUR

Boucherie



11, rue de l'Hôtel de Ville
85190 AIZENAY
☎ 02 51 94 60 36

ARMURERIE AUDUREAU

LA CHASSE - LE BALL-TRAP

ARCHERIE - POINT CHEYENNE

24, RUE MARECHAL LYAUTEY

85000 LA ROCHE SUR YON

TOUTES REPARATIONS

TÉL. 02.51.37.13.07

Les Timbres-Publicité.

Extrait du merveilleux article de l 'Echo de la Timbrologie n° 804 du 30 juin 1929

Le 8 Novembre 1923, un décret royal autorisait l'impression et l'emploi de timbres prolongés, à leur partie inférieure, par une vignette d'égale dimension destinée à recevoir un texte de publicité.

Reliés directement l'un à l'autre, timbre et vignette, bien qu'imprimés dans des couleurs différentes, ne formaient qu'un et c'est bien là le seul exemple que nous ayons d'une semblable présentation publicitaire.

Le public avait cependant la faculté de supprimer, s'il le jugeait opportun, le texte de l'annonce. Cette ablation, facultative pour les correspondances de l'intérieur, était par contre obligatoire lorsqu'il s'agissait de plis destinés à l'étranger. Dans la réalité, cette réglementation fut souvent fort mal observée, car nous avons reçu, à cette époque, de nombreux plis affranchis à l'aide de timbres-publicité intacts.

Enfin, les postiers avaient ordre de ne revêtir de cachets oblitérants que la seule figurine postale, tant pour ne point donner un caractère officiel aux textes publicitaires, que pour éviter que certains cachets omettent ainsi d'annuler la figurine postale laquelle, séparée de son annonce, aurait alors pu être utilisée à nouveau (semblable précaution fut d'ailleurs prise également en Allemagne, en Bavière et en Grande-Bretagne pour les timbres accompagnés de vignettes réclames).

Les timbres ainsi agrémentés d'une bandelette sont au nombre de six, appartenant à quatre émissions différentes, savoir :

Timbres - Poste :

15 c gris (n°104)	Emission de	1917-22	A
25 c bleu (n°79)	Emission de	1906-09	B
30 c brun-rouge (n°106)	Emission de	1917-22	C
50 c violet (n°81)	Emission de	1906-09	D
1 lire, brun et vert (n°73)	Emission de	1901	E

Timbres pour lettres exprès :

60 c rose (n°9)	Emission de	1922-26	F
-----------------	-------------	---------	---

Quant aux textes publicitaires, ils étaient au nombre de treize :

- Cordial Campari ;	a
- Bitter Campari ;	b
- Columbia ;	c
- Amilcare Piperno Alcorso ;	d
- Reinach ;	e
- Tagliacozzo ;	f
- Coen ;	g
- Abrador ;	h
- Siero Casali ;	i
- de Montel ;	j
- Tantal ;	k
- Baci ;	l
- Singer.	m

	a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m
A	1	1	1										
B				1	1	1	1	1					
C			1										
D			2	1	1	1	1		1	1	1	1	1
E			1										
F												1	

Il existe 2 x Dc de Columbia, un sur fond rouge foncé et un sur fond bleu foncé. Texte en blanc.



Dj



Bloc de 3 du n° D m



Dc



Be



Bg

LES GUICHETS ANNEXES de VENDEE

Pas toujours facile de s'y retrouver.

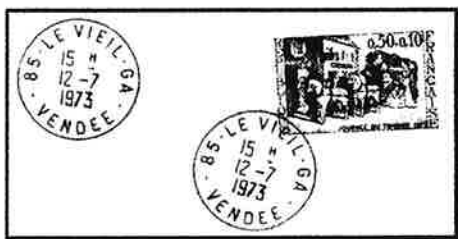
Il y a tout juste un an, lors de l'Assemblée Générale de 1998, le Président AUDUREAU avait lancé l'idée de tenter d'établir un historique des guichets annexes vendéens existants ou ayant existé.

Si ma mémoire est fidèle (et je n'ai pas envie de relire le procès-verbal), il avait même ajouté « *et des Agences Postales* ».

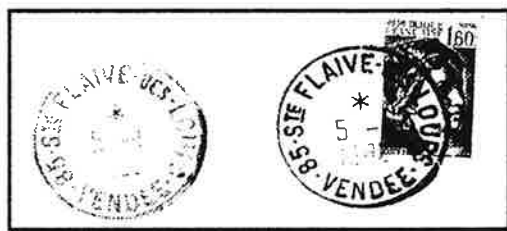
Quelques bonnes volontés se sont manifestées et je les remercie vivement. Cependant la récolte de renseignements est trop maigre pour envisager la publication d'un nouveau cahier vendéen traitant ce sujet.



Il est probable que nous ne faisons pas la différence entre un guichet annexe et une agence postale. Alors, qu'en est-il exactement?



ceci est un Guichet Annexe



ceci est une Agence Postale

Si vous le voulez bien, arrêtons-nous un instant à la définition du Guichet Annexe : « **Le Guichet Annexe Fixe** (*cela sous-entend qu'il y en a qui ne le sont pas!*) est le prolongement du bureau principal et il est géré par le receveur de ce dernier ».

Mais comment les reconnaître, direz-vous?

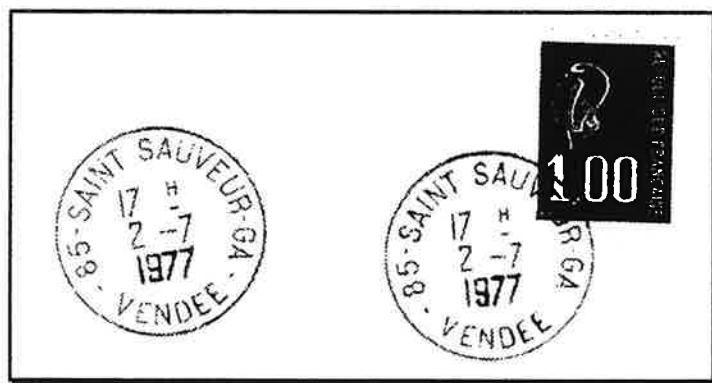


En ce qui concerne notre département et selon une liste remise en début d'année par Alain KERDRAON (merci Alain), il y aurait actuellement 13 Guichets Annexes.¹

Groupe 1 : LA ROCHE SUR YON	0
Groupe 2 : CHALLANS	9
Groupe 3 : LES HERBIERS	1
Groupe 4 : FONTENAY LE COMTE	3

Pour vous montrer l'intérêt de ces petits bureaux, nous citerons ici deux exemples seulement (vous ne croyez tout de même pas que nous allons tout vous dire aujourd'hui!).

➡ L' ILE D' YEUX



SAINT SAUVEUR GA

[illegible]¹ et 57 Agences Postales

Le bureau de poste de St Sauveur G.A. a fonctionné 4 mois en juillet et août des saisons d'été 1977 et 1978. La fermeture définitive de ce bureau a été effective le 30 août 1978. Quelle quantité de courrier a été postée à St Sauveur? Certainement très peu, en tout cas pas assez, c'est ce qui explique une exploitation aussi éphémère.

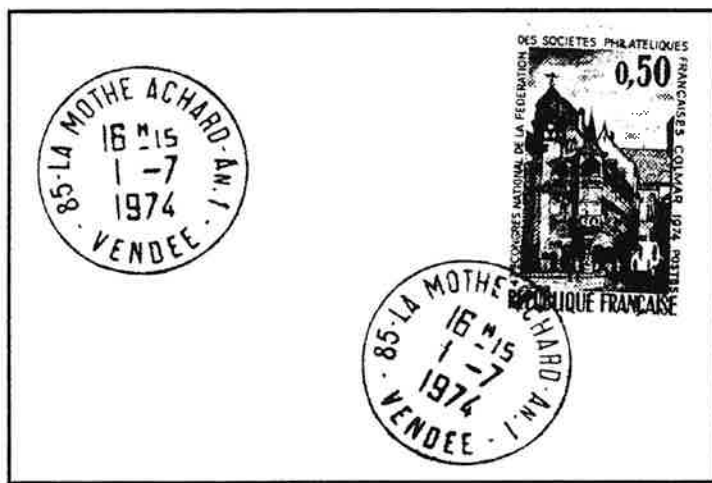
► LES CLOUZEUX et LANDERONDE

Ces deux bureaux ont tout d'abord été rattachée à la Recette Principale de LA ROCHE SUR YON pour la période du 1er mai 1969 au 30 juin 1974 :



LA ROCHE S/ YON R.P. ANNEXE 1

Puis à LA MOTHE ACHARD à partir du 1er juillet 1974:



LA MOTHE ACHARD AN. 1

Qui peut dire jusqu'à quelle date ?

Vous voyez qu'il faut écrire rapidement le passé, même récent. On oublie si vite! Alors merci pour toutes les précisions que vous pourrez apporter.

Gérard ABERT

APPEL A TOUS LES AMICALISTES

Que tous celles et ceux qui possèdent des documents sur ce sujet se fassent connaître auprès de Michel AUDUREAU ou de l'auteur de cet article.



Préambule

Courant août, Yves Pauvert m'informait par lettre, qu'il ne pouvait plus, par suite d'ennuis de santé très graves, assurer l'organisation du salon 2000. Heureusement, il m'informait, environ trois semaines plus tard, que le diagnostic alarmant des médecins était faux.

Yves Pauvert, malgré mes sollicitations, a maintenu sa décision, estimant qu'il était temps après 17 salons de transmettre le flambeau à d'autres.

Je tiens, au nom du Conseil et en mon nom personnel, à lui exprimer mes plus sincères remerciements pour la parfaite organisation des salons passés dont la notoriété est connue et reconnue, grâce à lui, bien au-delà des limites du département.

Le salon c'était Yves Pauvert. Il n'a jamais ménagé sa peine ni son temps, même lorsqu'il avait des problèmes de santé. Dans ces moments-là, son épouse l'a aidé, voire remplacé, avec efficacité.

Merci à tous les deux.



Le salon doit continuer. Le Conseil a, avec son accord, confié à Amédée DUPOND l'organisation du salon 2000

Amis apystes faites, autour de vous, de la publicité pour la réussite de ce salon. Les volontaires seront les bienvenus le dimanche 23 janvier.

VILLE DE LA ROCHE SUR YON (VENDEE)
de 9 H 00 à 18 H 30

DIMANCHE 23 JANVIER 2000

PARC DES EXPOSITIONS DES OUDAIRIES
Sortie de Ville, route de Cholet (entrée au rond-point)

18ème SALON DES COLLECTIONNEURS

Organisée par l'Amicale Philatélique Yonnaise

☎ 02.51.36.24.16 (heures de bureau)

avec le concours de la Ville.

60 négociants prévus : cartophilie, philatélie, marcophilie numismatique, vieux papiers etc.

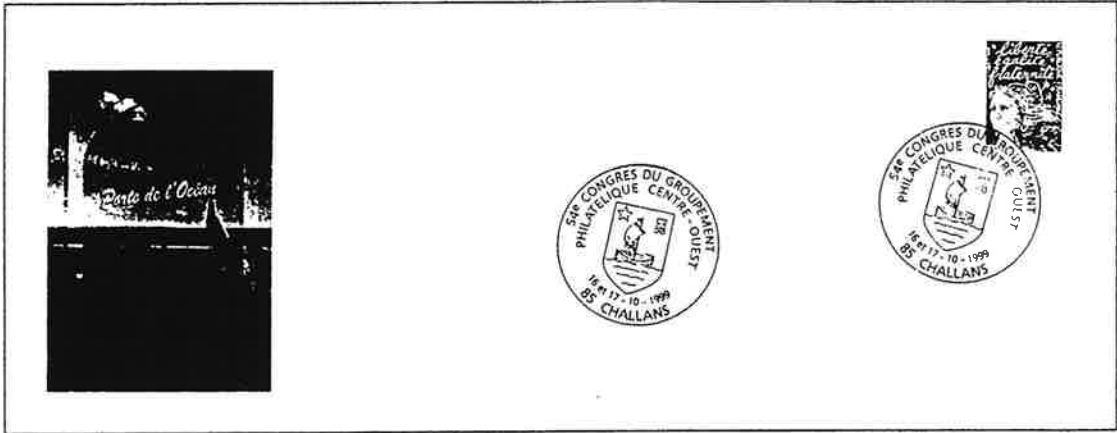
Possibilité de déjeuner sur place - Entrée payante : 10 F

**CONGRES du G.P.C.O.
CHALLANS les 16 & 17 octobre 1999**

Une réussite à mettre à l'actif de la Présidente de Challans et de son équipe. Une organisation parfaite et un accueil chaleureux.

L'exposition méritait le détour. Les Apystes ne sont pas venus en grand nombre, une petite dizaine seulement. A noter la présence du fidèle Jacques Renolleau, président du jury, qui présentait, en cour d'honneur, une belle collection sur « le district de Challans au temps des linéaires ». En cour d'honneur également Yves Pauvert exposait sa collection sur « la Poste à la Roche sur Yon sous l'occupation 1940-1944 ».

Le G.P.V., à l'occasion de son 20ème anniversaire, distribuait un bulletin spécial sur la philatélie vendéenne. Un ouvrage à lire et à conserver dans sa bibliothèque philatélique.



Prêt-à-Poster de Challans avec le cachet temporaire du congrès du G.P.C.O.

Qui dit congrès, dit assemblée générale. Elle s'est déroulée le dimanche matin, 17 octobre de 9H30 à 12H, sous la présidence de Jean-François Duranceau, en présence de Bernard Gimenez, délégué de la fédération et des représentants (souvent les présidents) des différentes associations du G.P.C.O.

Rapports et comptes-rendus approuvés à l'unanimité n'appellent pas de commentaires particuliers.
A noter quelques informations:

- l'assemblée générale, sur proposition de son président, a décidé de porter de 12 à 15 le nombre des membres du Bureau. Quatre membres représentent la Vendée: Didier Laporte, (A.P.Y.) Gérard Delmarre et Robert Aujard (Fontenay) et, la nouvelle, Catherine Dorbeau (Challans).
- la « Journée du Timbre » devient, à partir de l'an 2000, « **La Fête du Timbre** ». Elle se déroulera en Vendée les 11 et 12 mars 2000 à St Hilaire de Riez,
en 2001 à Fontenay le Comte,
en 2002 à Luçon.

- une réunion d'information sur la thématique aura lieu à Niort le 25 mars 2000.

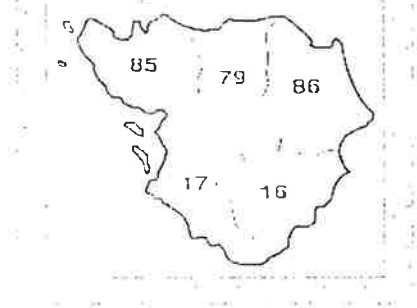
Bernard Gimenez, représentant la fédération, nous informe que l'on pourra, sans doute en l'an 2000, exposer en classe dite « ouverte ». Dans cette classe, les collections devront comporter 50% au minimum de matériels philatéliques, le reste pouvant être des photos ou d'autres documents non philatéliques.

Il nous parle avec chaleur du journal de la fédération « **La Philatélie Française** » nouvelle présentation. Un bon journal envié, dit-il, par les philatélistes étrangers mais surtout indispensable pour assurer la liaison entre tous les philatélistes de France.

En conclusion, ce fut un bon congrès, une belle exposition tout à l'honneur de l'amicale philatélique challandaïse et de sa Présidente.

Michel AUDUREAU

GROUPEMENT PHILATELIQUE DU CENTRE-OUEST

XV^{ème} Région fédérée

ASSOCIATION:

Adresse

Tel:

Numéro de référence : réservé

Adressé à:

Monsieur Michel ALLERIT
32, rue des Brunettes
86000 POITIERS
05 49 61 21 51

Livraison à:

BON DE COMMANDE

DATE	RESPONSABLE	MOYEN D'EXPEDITION	MODE DE PAIEMENT

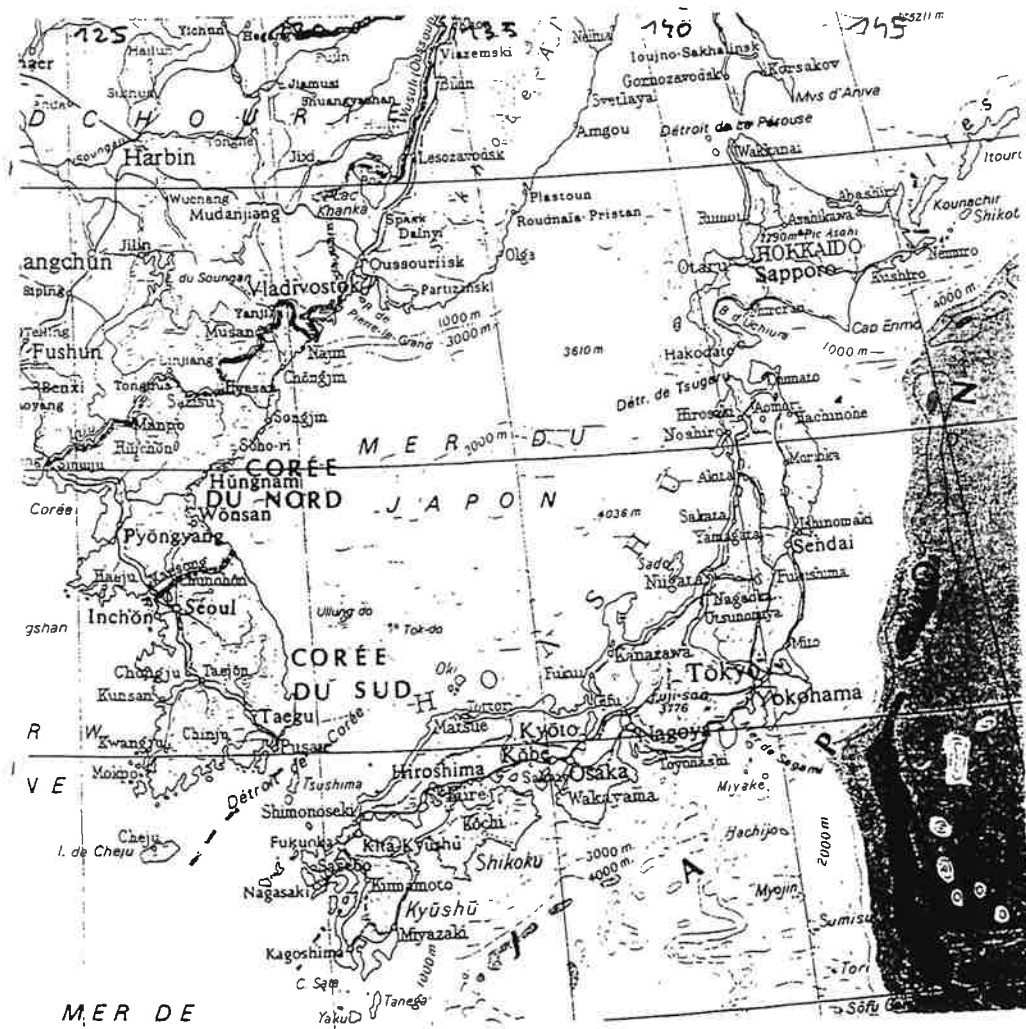
Réservé	QUANTITE	DESIGNATION DE L'ARTICLE	P. U.	MONTANT
		Feuille expo format SAFE (unitaire)	1.50	
		Pochette format SAFE (unitaire)	6.00	
		Feuilles expo A4 avec ou sans cadre (paquet de 10)	8.00	
		Pochettes A4 (paquet de 10)	7.50	
		Pochettes A3 (paquet de 10)	70.00	
		Carnet circulation (par 2) avec 100 feuillets	20.00	
		Livre Philatélie Thématique (R. Migoux)	160.00	
TOTAL				
FRAIS DE LIVRAISON				
TOTAL A PAYER.				

Merci de joindre le règlement à la commande au nom du G. P. C. O.

Signature:

octobre 1999

Le Japon, en anglais « NIPPON », signifie pays du Soleil Levant. C'est un pays de l'Asie Orientale formé essentiellement de 4 îles : HONSHÛ, HOKKAÏDO, SHIKOKU et KYÛSHÛ. Il a une superficie de 373.000 Km² pour une population de 121 millions d'habitants. Si on compare à la France, sa superficie égale les 2/3 de celle de notre pays pour une population de plus du double. Le milieu naturel est peu favorable. La montagne domine. La forêt couvre plus de 60% du territoire. Le volcanisme y est actif, accompagné de raz de marée. Le développement économique s'explique essentiellement par des conditions historiques : ouverture à l'Occident sous l'ère *Meiji*. Il a abouti tout d'abord à une urbanisation croissante (environ 80% de la population habite les villes) avec formation de mégapoles telles que TOKYO la capitale, OSAKA et NAGOYA notamment. Son industrie est l'une des plus puissantes du monde (acier, navires, automobiles, motos, plastiques, télévisions, magnétoscopes, appareils photos etc...). Son industrie énergétique est faible. On compte 30% de production locale (hydraulique ou nucléaire) pour 70% d'importation. Cependant le Japon reste un pays dans lequel le produit par habitant reste élevé. Il est supérieur à celui de la France. Un malaise social est en train de se manifester. Le traditionnel sacrifice de l'individu à l'entreprise ou à la nation est moins bien supporté.



Pour comprendre l'histoire du Japon, il faut savoir que son calendrier est divisé en ères "gengo" qui correspondent chacune au règne d'un empereur dont elles portent le nom.

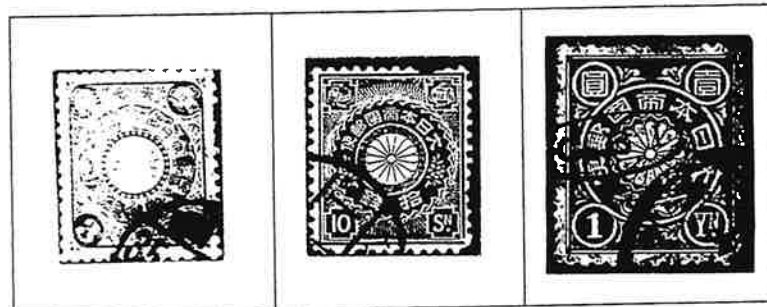
Ere	Empereur	Année occidentale
Meiji (Gouvernement éclairé)	Mutso-Hito	1868-1912
Taisho (Grand développement)	Yushi-Hito	1912-1926
Showa (Paix rayonnante)	Hiro-Hito	1926-1989
Heisei (Accomplissement de la paix)	Aki-Hito	1989/...

Le Japon y entre avec l'introduction du bouddhisme, venu de Corée vers 600-622. Pendant la période *Heian* (794-1185), HEIAN-KYŪ = KYOTO, la nouvelle capitale est fondée. De 1333 à 1582, les invasions mongoles sont repoussées. Entre 1603-1616, Tokugawa Ieyasu s'installe à EDO (TOKYO), se déclare *Shogun* (chef militaire et civil) héréditaire et dote le Japon d'institutions stables. Durant la période 1854-1864, les occidentaux interviennent militairement pour obliger le Japon à s'ouvrir au commerce international. En 1867, le dernier shogun démissionne et l'Empereur MUTSO-HITO s'installe à Tokyo. De 1926 à 1989, HIRO HITO sera empereur du Japon. Après la capitulation qui a fait suite à la guerre du Pacifique, il renonce à ses prérogatives divines et accepte l'établissement d'une monarchie constitutionnelle.

Les premiers timbres officiels firent leur apparition en 1871. Depuis des siècles, le courrier était aux mains d'organisations privées. 3 ans avant leur émission, le Japon n'avait pas de service postal officiel. Le pays était fermé aux étrangers, à part les Chinois et les Hollandais qui étaient autorisés à tenir comptoir à NAGASAKA. Le pays vivait en paix, Plutôt prospère mais hors de toute influence occidentale. Ce n'est qu'à l'accession au trône, en 1867, de l'empereur MUTSO-HITO qui ouvre l'ère *Meiji* que le Japon va copier les occidentaux en créant le service postal et en adoptant le timbre-poste mobile qui était déjà en usage en Europe depuis plus de 20 ans. Un édit de l'empereur annonce la première émission pour mars 1871. Un encadrement floral fut dessiné. Mais fallait-il placer une effigie de l'empereur à l'intérieur aux risques de voir le portrait souillé par un cachet ? Le projet fut abandonné. On opta pour un symbole : le "vieux dragon". L'encadrement sera constitué par une frise aux motifs géométriques et deux dragons vont se faire face de Part et d'autre des caractères centraux. Ces timbres sont connus sous l'appellation de "série des dragons". Leur valeur était exprimée en moun. Ils étaient imprimés par feuille de 40, présentant 40 variétés. Chaque valeur a fait l'objet de deux planches. En 1872, apparaît la nouvelle monnaie le YEN. 100 M(oun) = 1 S(en) ; 100 S = 1 Y(en). Il en existe des dizaines d'espèces différentes. Ils ont tous été gravés à la main. Pendant qu'en occident, pour confectionner une planche de 100 timbres, on reportait 100 fois sur le métal la même empreinte du poinçon original, les postes japonaises donnaient dans des techniques plus artisanales. Les 40 cases de chaque planche d'impression (et il y eut souvent plusieurs planches par timbre) ont été gravées individuellement à partir d'un décalque du dessin original. On comprend aisément que cela entraînait, vu la complexité du dessin, des centaines de types différents.



Les dragons ont été remplacés, en 1872, par un chrysanthème et un paulownia (arbre ornemental d'Extrême-Orient). Ils sont connus sous l'appellation "*série des cerisiers en fleurs*" parce qu'ils ont des cerisiers en fleurs à leurs 4 coins. Ces deux séries (dragons et cerisiers) sont aussi appelées timbres gravés à la main. Nous en connaissons la raison. En 1876, grâce à l'introduction des techniques d'impression typographique apparaissent les premiers timbres typographiques connus sous le nom de "*série KOBAN*", parce que sur chacun d'entre eux était dessiné un contour ovale de type koban.



En 1889, naît la « *série des chrysanthèmes* ». Cette fleur symbolise l'emblème impérial et se trouve au centre de chaque timbre avec des clochettes pour harnais dans les coins supérieurs. En 1912, se termine l'ère *Meiji* à la suite de la mort de l'empereur.

Elle est remplacée par celle de son successeur l'Empereur TAISHO. Un fonctionnaire du bureau des impressions, Mazakoto Tazawa, remporte le concours pour un nouveau timbre dont la série portera son nom.



Il faudra attendre 1937 pour que le design des timbres-poste change complètement. On donne à chaque timbre des motifs différents et pittoresques tels que



Des personnages éminents : amiral Togo

Des trésors culturels : statue de Bouddha à Kamakura



Des paysages célèbres : lac Kamikochi et mont Hodaka

Ces timbres sont connus sous l'appellation "série SHOWA".

Les 9 timbres "N° 175 à 183" n'existent que sans gomme. Ils retiennent notre attention pour leur raison d'être. Ils ont été imprimés par des moyens de fortune, après le tremblement de terre de YOKOHAMA qui fit plus de 250.000 morts.



L'imprimerie et les bâtiments de la Direction des Postes sont détruits. Il ne reste plus un seul timbre à Tokyo. On réalise une émission provisoire dans les délais les plus brefs plutôt que de faire appel aux stocks des villes de province. Afin de ne pas perdre de temps, ordre fut donné aux 2 entreprises privées, chargées de l'impression, de livrer les figurines non dentelées et sans gomme. Certains sont même percés en ligne et avec différentes dentelures. Ces piquages n'ont rien d'officiel. 56 jours après la catastrophe, ces timbres sont mis à la vente.

En 1952, disparaissent les décimales $\frac{1}{100}$. A partir de 1966-67, les timbres portent l'inscription NIPPON, ce qui permet aux néophytes de les distinguer d'autres timbres de pays asiatiques tels que Chine, Corée, Formose ... avant que certains de ces derniers n'adoptent une même mesure pour leur identification à l'aide de caractères latins.

Le développement de la philatélie a entraîné les postes japonaises à émettre, comme pour tout pays, des timbres de différentes catégories.

Le premier timbre commémoratif a été émis en mars 1894 pour célébrer le 25^{ème} anniversaire de mariage de leurs Majestés l'Empereur et l'Impératrice MEIJI





Entre 1894 et 1946, peu de timbres commémoratifs furent imprimés. On trouve, en 1900, la commémoration du mariage du Prince Impérial HOSHI-HITO et de la Princesse SADAKA.



En 1915, le couronnement du MIKADO.

En 1928, le couronnement de l'Empereur HIRO-HITO.



Après 1946, la politique de la Poste se modifie. Elle devient plus active en ce qui concerne les commémorations. On peut citer, sans que cette liste soit exhaustive, en 1959, le timbre commémoratif du Prince Héritier AKI-HITO.



En 1971, la commémoration du 13^{ème} jamboree mondial des boy- scouts.

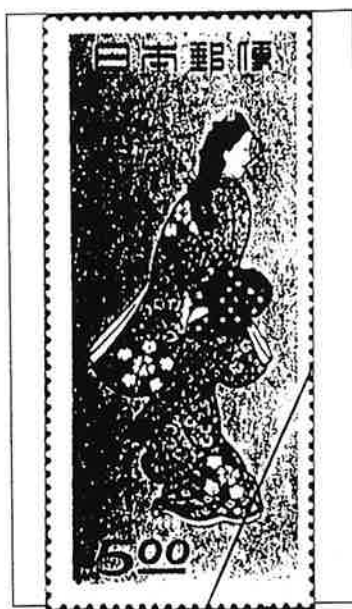


En 1975 l'année internationale de la Femme

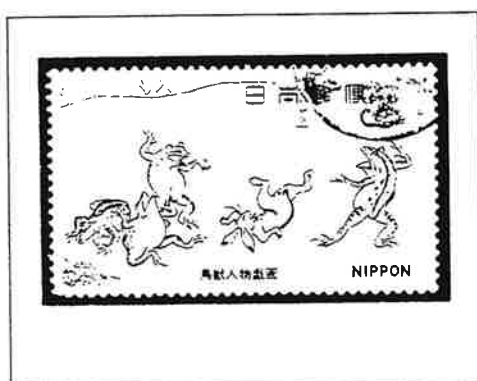


En 1977, le jubilé de sa Majesté l'Empereur.

Il existe bien d'autres timbres commémoratifs qui présentent un intérêt moindre car ils représentent des événements locaux.



Le développement de la philatélie, sa popularisation ont amené les postes japonaises à célébrer, chaque année, une semaine de la philatélie, à l'occasion de laquelle il est émis un timbre spécial. Au début, on avait surtout choisi des estampes 'UKYOË'. En 1984, on proposa une estampe de 1794 par SHARAKU. Ces dernières années, on y a inclus des ouvrages par des peintres modernes célèbres et des peintures de paravents. Les timbres de cette série sont, en fait, les plus populaires au Japon.



Une autre série tout aussi prestigieuse est la série des trésors nationaux. Elle a été créée dans le but d'introduire les inestimables propriétés culturelles du Japon et d'aider la population et les étrangers à approfondir la compréhension de ces richesses. Elle présente tant des bâtiments que des peintures, des objets d'art considérés comme des trésors nationaux.

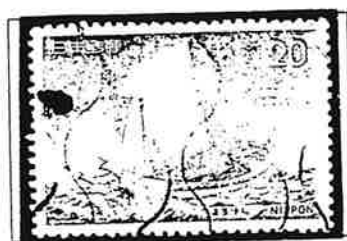
La commémoration de la semaine internationale de la lettre a été introduite en 1958. On y retrouve des sculptures, des dessins, des peintures.



Les enfants, ou tout au moins tout ce qui s'y rattache, n'ont pas été oubliés à travers les contes populaires. Entre novembre 1973 et avril 1975, il a été émis différents timbres se rapportant aux contes et légendes de 7 récits connus à l'échelon national.



L'histoire d'un pays ne peut se comprendre sans l'histoire de ses moyens de communication internes. Le Japon n'y échappe pas et commémore le centenaire de ses chemins de fer en 1972 par l'émission de 2 timbres retraçant, l'un l'inauguration d'une gare au tout début de l'épopée ferroviaire, l'autre par opposition montrant le dernier cri de la technique moderne.



Si on n'oublie pas que le Japon est formé de 4 îles principales et d'une multitude de petites îles, il n'est pas possible de ne pas y retrouver des bateaux qui vont des plus anciens et plus typés aux plus récents.

Le Japon, par sa diversité des paysages allant de la montagne à la mer, a érigé 27 régions en parcs nationaux. On en retrouve en effigie sur des timbres tels que le *Mont Tate Yama* du parc national "*Chubu-Sangaku*". Les parcs nationaux, les paysages divers et multiples ont entraîné de facto une série sur la conservation de la nature dans laquelle ont été présentés certains mammifères, oiseaux, reptiles, batraciens, xiphosuriens (crustacés) et insectes.

Comme dans tous les pays, le Japon n'échappe pas à la règle de fêter Noël et le Jour de l'An. Le Nouvel An prend une importance différente de celle des pays occidentaux. Il ne se célèbre pas à la même date. Il lui est donné un nom du signe du zodiaque ou d'un animal, tel que la roue du Dragon, jouet folklorique de la région de Mihar. Il a même émis à partir de 1989 un petit format pour fêter l'année du cheval et un autre plus grand sur le même thème mais avec un numéro qui a participé à un tirage au sort le 15 janvier 1990 (loterie dotée de prix). En 1991, on retrouve ces timbres avec surtaxe en plus. C'est, à notre connaissance, le seul pays alliant philatélie et loterie.



Depuis 1947, après le chaos qu'avait laissé la guerre du Pacifique, il est organisé, chaque année, une réunion sportive nationale pour affermir le moral public et encourager le pays à se rétablir. A cette occasion, il est émis des timbres représentant les différentes disciplines à raison d'1 à 2 timbres par an.



Une autre série correspond à des personnages célèbres. Ils inspirent le respect national et méritent d'être mondialement connus. D'autres séries ont été émises sur l'art moderne, l'art traditionnel et artisanal, sur des chants représentés par le sujet du chant et une portée musicale, le théâtre, l'art classique et différents timbres commémorant une situation particulière, une inauguration, l'entrée dans l'U.P.U. ... qu'il serait fastidieux d'énumérer ici.

Il est une série dont nous n'avons pas encore parlé et que l'on nomme série courante. En règle générale, de petit format, ces timbres ne manquent cependant pas d'intérêt tant par leur sujet que leur graphisme et leur design. Ils présentent surtout une particularité pour leur traitement. Les envois postaux sont traités par des machines à séparer, redresser et oblitérer. Au cours de ce processus, une détection optique de la couleur permet de séparer le courrier ordinaire du courrier express. A cet effet, les timbres pour le courrier ordinaire ont une bordure bleue ou verte. Pour le courrier express, les bordures sont rouges ou oranges.

 Bordure bleue	 Bordure verte	 Bordure rouge	 Bordure orange
--	--	---	---

Nous revenons sur notre préambule géographique qui précisait que le Japon était formé de 4 îles pour dire que l'île de Ryukyu a formé une parenthèse dans l'histoire philatélique du Japon. Elle a été occupée à partir de 1945 par les U.S.A., durant la guerre du Pacifique, qui ont utilisé leurs timbres jusqu'à ce qu'un gouvernement semi-autonome soit instauré en 1952. De 1952 à 1972, date à laquelle elle fit retour au Japon, elle a émis ses propres timbres.



Quelques exemples de timbres aux motifs artisanaux et d'art

			
Poteries pour services à thé ou saké : motif floral	Poteries pour services à thé ou saké : motif oiseaux	Etoffes de coton imprimé, motifs « oiseaux, chrysanthèmes »	Sculptures sur bois Canards

			
Panneaux sculptés et laqués : rond	Porcelaines assiette	Tissages de chanvre à motifs étoiles	Figurines en porcelaine : mère et son enfant, jouet

			
Bouilloires à thé en métal brillant, avec dessin de poisson et mer	Coupe sur support évidé	Porcelaines : pot avec personnages	Tissus pour vêtements de cérémonie : motif floral (chrysanthème)

Quelques exemples de peintures anciennes



"jeune danseuse dans le jardin de Tenjuan" par Bakusen Tsuchida



"coiffage" par Kokei Kobayaski



"Iris" par Korion Ogata



"Herbe dans le vent d'automne"

Timbres émis à l'occasion de l'exposition universelle d'Osaka



"envol du ballon"



"visiteuse du tombeau Sumiyoshi" par Ruysei Kishida

Quelques exemples de peintures modernes



"danse des flammes"
par Gyoshu Hayami
(1894-1935)



Kynio
par Sotaro Yasui



"la famille N" par Narashige Koide
(1887-1931)

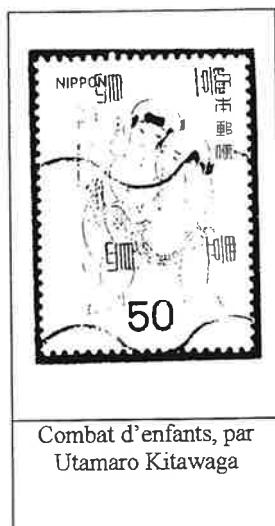


"Pagode du Bouddha
Suprême" par Kokei
Kobayashi (1883-1957)



"Saltimbanques"
peinture de S. Togo

Nous ne pouvons pas quitter le Japon sans passer par l'incontournable *SUMO* qui est un sport ancestral et spécifique à ce pays. Si nous ne l'évoquons seulement qu'ici, c'est qu'il fait partie des événements locaux mais à intérêt international et que les postes japonaises l'ont immortalisé par des tableaux qui prennent leur place à la suite de ceux déjà montrés en exemple.



昆虫シリーズ

Insect Series 5

First Day of Issue Mar. 12, 1987



Mr. Emile LAIRAT
59 Jones Marins
La VILLE du Bois 91620
F R A N C E

BY AIR MAIL 航空
PAR AVION

IMPRIME

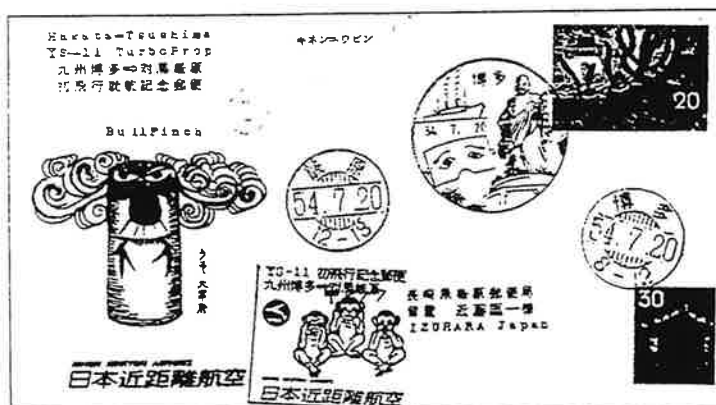
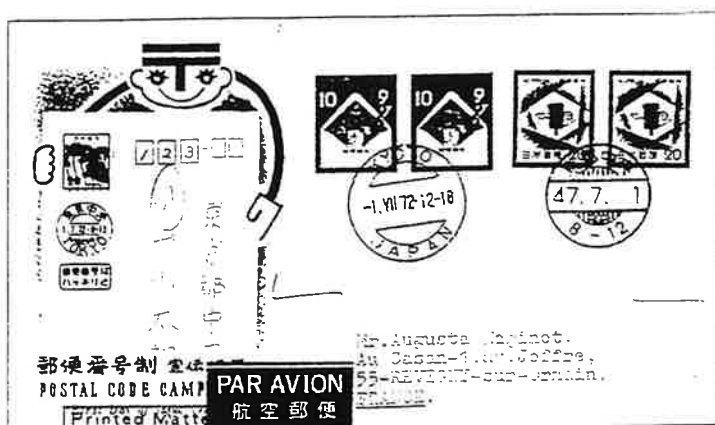
Enfin pour en terminer, nous signalerons que les bureaux japonais en Chine (*Shanghai* et *Chefoo*) ont utilisé les timbres du Japon jusqu'en 1900. A partir de cette date et jusqu'en 1922, date de fermeture desdits bureaux, les timbres japonais de l'époque furent employés portant une surcharge en caractères japonais signifiant "Chine".

La carte postale dont nous voyons ci-après photocopie recto et verso, nous montre une carte expédiée de Shanghai le 26/08/1908 qui a transité par Victoria le 31/08/1908 pour enfin arriver à sa destinataire en France



Il reste un problème à élucider qui est celui des oblitérations. Les caractères latins et japonais ne sont pas les mêmes, comme chacun peut s'en douter. La photocopie des lettres et l'explication qui y est jointe apportent toutes les justifications nécessaires.

Fig. 1. Sur le pli ci-contre à destination de la France, on peut relever deux types d'oblitérations : une oblitération classique qui indique la date du 1.VII.72 et une oblitération comportant la date du 47.7.1. En effet, on peut classer les oblitérations japonaises en deux catégories distinctes :
1- Les oblitérations destinées au courrier intérieur avec un système de datation atypique (47.7.1.) qui est développé dans le texte. Les inscriptions sur ces oblitérations sont rédigées dans la langue du pays.
2- Les oblitérations destinées au courrier étranger qui utilisent le système de date occidental (1.VII.72) et dont les inscriptions sont en anglais.



54.7.20 : 20 juillet de la 54^e année de l'ère Showa qui correspond à l'année occidentale 1979.

58.6.21 : 21 juin de la 58^e année de l'ère Showa qui correspond à l'année occidentale 1983.



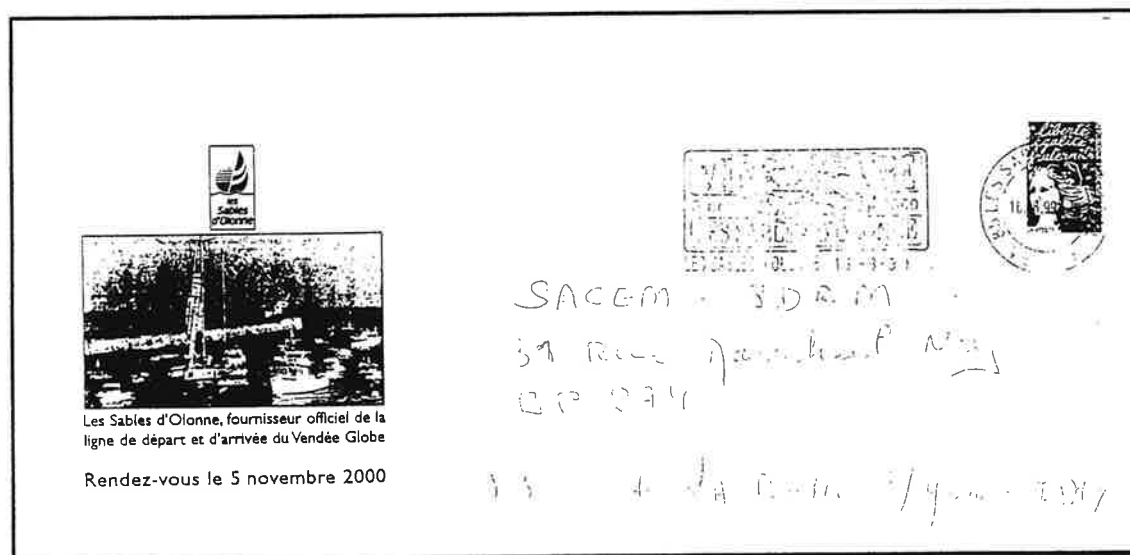
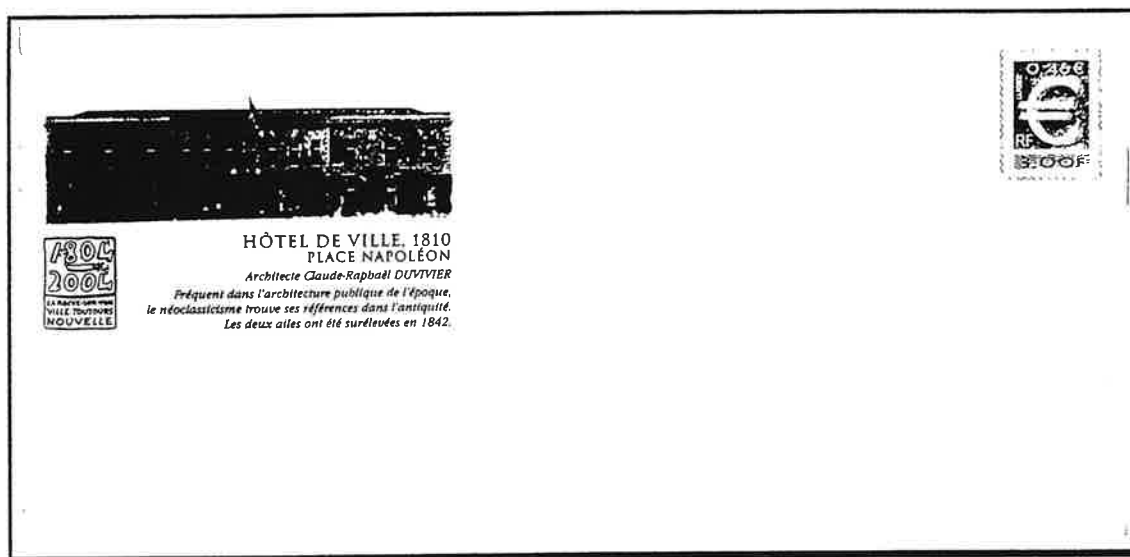
Nous espérons avoir attiré votre attention sur un pays assez peu connu, plein de mystères pour nous occidentaux et qui recèle une multitude de curiosités que la philatélie permet d'évoquer. Elle fait lever un coin du voile qui le recouvre.

Sources : Catalogue Yvert et Tellier, fascicule émis par la Direction des Postes Japonaises, Timbroscopie.

Patrick Béziers

LES REPIQUES DE VENDEE

Une affaire qui marche si l'on en juge par le nombre de repiqués qui paraissent en Vendée, à l'image d'ailleurs, de ce qui se passe en France. En faire l'inventaire trimestre par trimestre est indispensable mais il est probable que nous ne les connaissons pas tous. En attendant, pour ceux qui font la collection, ou envisagent de les collectionner, nous publions la sixième liste des repiqués de Vendée, ainsi que le récapitulatif, à fin 1999, des repiqués publiés dans le bulletin.



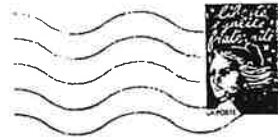
BIENVENUE ≈ WELCOME

FUTURE A87

RN 160



A SAINTE-CÉCILE ≈ VENDEE ≈ FRANCE



France Télécom
10 Rue Salvador. Allende

85000 La Roche sur Yon.

SOULLANS
(VENDEE)



Musée Milcendeau

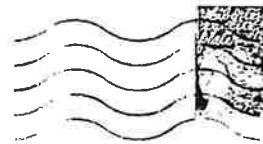


France Télécom

Agence Vendée

BP 339

85008 LA ROCHE SUR YON



SACEM

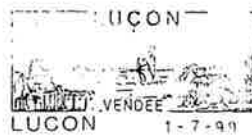
A l'attention de Mr Mey

31 Rue du Maréchal Ney

85000 LA ROCHE S/YON



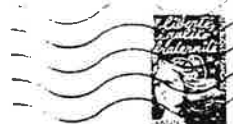
Centenaire Cavaillé-Coll



France Telecom
Agence Commerciale
Pour Paiement
85000 la Roche sur Yon



S. A. U. R.
Boulevard des 2 moulins
85100 LE POIRE SUR VIE

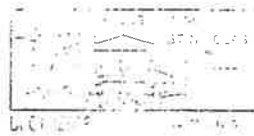


SACEM - SDRM
31 rue Maréchal Ney
BP 274

85007 la Roche l'Yon cedex



Eglise St Nicolas 1099-1999



FRANCE Télécom

Service clientèle

BP 339

85008 La Roche / Yon.



FRANCE TELECOM

BP 339

85008 La Roche s/ Yon



CHAMP-SAINT-PÈRE
VENDÉE

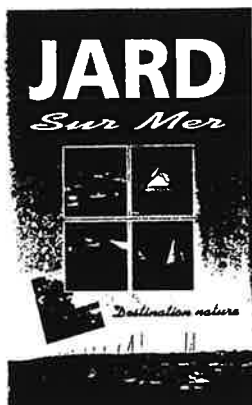


FRANCE TELECOM.

Aguu Vende

8 rue Salvador Allende

85000 Roche s/ Yon



85520 JARD-SUR-MER



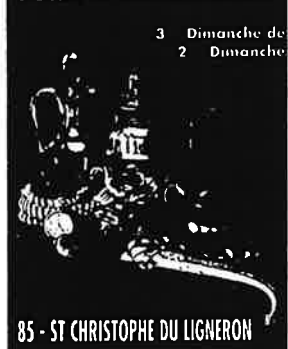
SACET

31 Rue Maréchal Ney

B.P. 276

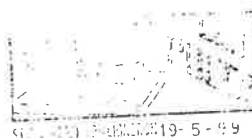
85007 La Roche sur Yon cedex

LES PUCES LIGNERONNAISES
FOIRE A LA BROCANTE



85 - ST CHRISTOPHE DU LIGNERON

3 Dimanche de JUILLET
2 Dimanche d'AOUT



Semi Marathon des Glonnes

B.P. 50

85109 Les Tables d' Glonne Cedex

FOIRE DES MINÉES



CHALLANS
EN SEPTEMBRE



OUEST France

Précour ANNOUNCE

4 Rue Raymond Poincaré -

85000 La Roche sur Yon



LES REPIQUES DE VENDEE

Récapitulatif par commune.

La liste ci-dessous comporte des repiqués officiels vendus par la Poste (ex. Statue de Napoléon) ou des semi-officiels parfois (ex. Longeville sur Mer - fête des battages). Dans tous les cas, ces repiqués ont été imprimés par la poste et font l'objet d'un lot indiqué au verso comme ce modèle. Merci de nous signaler les erreurs et les oublis.

LA POSTE

Enveloppe pré-timbree à validité permanente prévue pour un envoi jusqu'à 20 grammes
enveloppe agréée par LA POSTE — Agrément N° 999 Lot 636/ 187



Localité	Année	Motif	Localité	Année	Motif
Aizenay	1998	Les marchés des Arts et du goût	Luçon	1998	Ville verte et fleurie
	1999	Animation nature		1999	Cavaillé-Coll facteur d'orgues
La Chaize le Vicomte	1999	Eglise St Nicolas 1099-1999	Les Lucs sur Boulogne	1998	Foire de la Ste Catherine
Champ St Père	1999	Marais-Plaine-Bocage		1999	L' accueil - la mémoire - la détente
Challans	1998	Accueil du Tour de France 1999	Montaigu	1999	Le Tour de France part de Montaigu
	1999	Porte de l'Océan	La Mothe Achard		La Mairie
	1999	Congrès du G.P.C.O.	Mouchamps	1999	L' Eglise
	1999	Foire des Minées	Noirmoutier en l' Ile	1998	Les saveurs de l'île
Chantonay	1998	Ville étape	La Roche sur Yon	1998	Ville fondée par Napoléon en 1804
Chavagnes en Paillers	1998	Championnat du monde des 100kms		1999	Statue de Napoléon
Coëx	1999	Jardins des Olfacties		1999	Plan de la Ville
Les Epesses	1998	Le Puy du Fou		1999	Ville toujours nouvelle
L' Epine	1999	80ème anniversaire de sa création		1999	Hôtel de Ville 1810
Les Essarts	1998	Eglise et château	Les Sables d' Olonne	1996	Vendée Globe
Falleron	1999	Fête de la vache à la Broche 1er dim d'août		1999	Vendée Globe rendez-vous le 5 novembre 2000
Fontenay le Comte	1998	Prix international de l'art de vivre	Soullans	1999	Musée Milcendeau
	1998	137ème R.I. exposition nov 1998	Ste Cécile	1999	Bienvenue-Welcome
Les Herbiers	1998	Chrono des Jeunes	St Christophe du Lignero	1999	Les Puces
	1998	Forum de la bureautique	St Denis la Chevasse	1999	Musée des ustenciles de cuisine anciens.
L' Hermenault	1998	Foire à l'ancienne		1999	course de Solex
Jard sur Mer	1998	Destination nature	St Fulgent	1998	60ème anniversaire du réveil fulgentais
Les Landes-Genusson	1998	La cité des oiseaux		1999	Tous en chœur pour les restos sept 99
Longeville sur Mer	1998	Fête des battages 19 juillet	St Sulpice le Verdon	1998	La Chabotterie
	1998	7km de plage, sentiers en forêt	Talmont St Hilaire	1998	Le Château médiéval
			Tiffauges	1998	Château de Barbe Bleue.
			La Verrie	1999	Ville fleurie

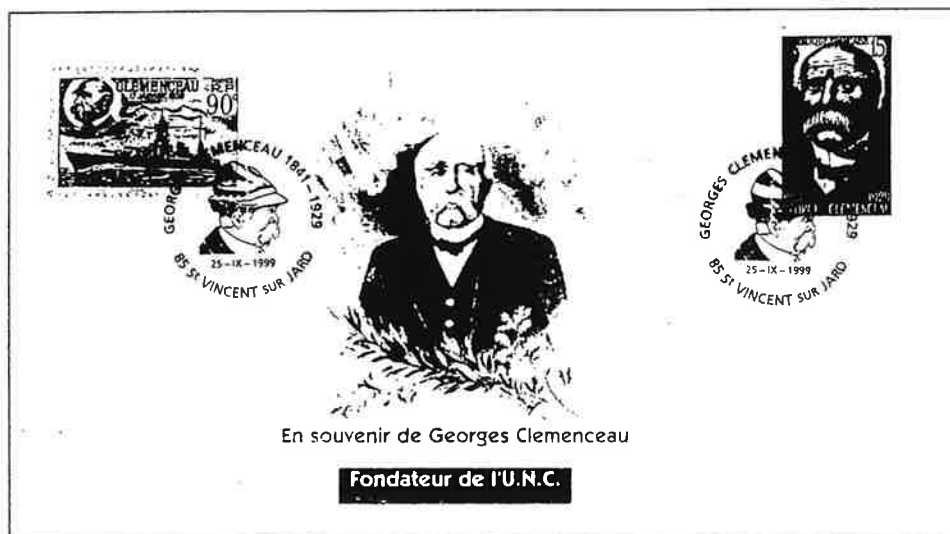
LA POSTE EN VENDEE

Prêt-à-Poster édité à l'occasion du 54ème congrès du G.P.C.O. Il est possible de l'acquérir au prix de 15,00F auprès de l'Amicale Philatélique Challandaise à l'adresse suivante:

« le Fief du Rochaud - route de Commequiers - 85300 CHALLANS »



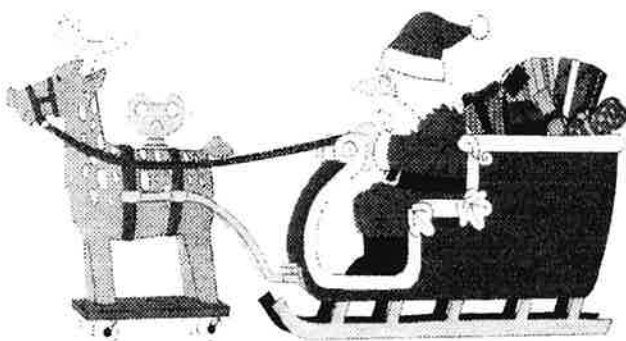
Clemenceau à nouveau honoré, le 25 septembre 1999, par un cachet temporaire à St Vincent sur Jard à l'occasion d'une manifestation nationale de l'Union Nationale des Combattants « U.N.C. »



Cavaillé-Coll, facteur d'orgues (Montpellier 1811-Paris 1899), un des propagateurs de l'orgue symphonique, a fait l'objet d'un cachet temporaire à l'occasion du 11ème salon des collectionneurs de Luçon le 10 Octobre 1999.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AMICALE ET SON PRÉSIDENT

VOUS PRÉSENTENT LEURS MEILLEURS VŒUX
POUR L'AN 2000



Les timbres avec oblitération grasse:

Il s'agit d'atténuer l'aspect grossier d'une oblitération trop riche en encre et non pas de la faire disparaître:

- * mélanger la même quantité d'alcool pur et de solution type benzine rectifiée,
- * laisser tremper le timbre quelques minutes,
- * retirer le timbre, plongez-le dans de l'alcool pur,
- * si le résultat est satisfaisant, rincez abondamment à l'eau claire. Sinon renouvelez l'opération

Il est conseillé de faire un essai sur un timbre de peu de valeur.

Madame Bonnet a remis un gros classeur de timbres français oblitérés pour les jeunes de l'amicale. Le Conseil tient à lui adresser ses plus vifs remerciements



BIBLIOTHÈQUE

Elle s'agrandit avec les revues philatéliques du cercle philatélique « France-Russie » d'avril 1979 à septembre 1998 remises gracieusement à l'amicale par Madame Bonnet. Le Conseil la remercie.

Les catalogues Yvert et Tellier « France 2000 » et « Outremer tome 6 » de Guinée à Lésoto sont disponibles. Les demander à Claude Belleil.





FOCH

ASSURANCES

ASSURANCES *ASSURANCES et PLACEMENTS*

20, rue Foch
LA ROCHE-SUR-YON
Tél. 02 51 36 24 16
Fax 02 51 46 24 37

Place de la Mutualité
LE BOURG SOUS LA ROCHE
Tél. 02 51 46 05 62
Fax 02 51 05 12 93

RESTAURANT *Le Val d'Yon*

M. et Mme ARDOUIN Jean-Claude



ZA de Belle Place - Rte Luçon
85000 LA ROCHE SUR YON
Tél. 02.51.62.31.29 Fax 02.51.44.86.82

RESTAURANT TRAITEUR

NOUVEAU MAGASIN EN VENDEE

HARPHIL

TIMBRES - MONNAIES

CARTES POSTALES - MATERIEL



Remise de 10 à 20 %
aux membres de clubs

75, rue du Maréchal Joffre (route de Bordeaux)
85000 La Roche-sur-Yon
Tél. 02.51.46.13.99

Réservez vos achats à nos annonceurs



Partenaire du
Monde Associatif
et Culturel.

Crédit  Mutuel

Océan

la banque à qui parler